J. Couturier de Chef du bois

CHANOINE SOUPLET
SACRISTE DE LA CATHÉDRALE
AUMONIER DU COLLÈGE

NOTRE BIENHEUREUX PÈRE
SAINT SAINTIN

Sa Vie

Ses Reliques

Son Culte

OUVRAGE ORNÉ DE 33 PLANS
ET GRAVURES
QUATRE CLICHÉS HORS-TEXTE

37

[Br. Verdun]

Cher Monsieur le Chanoine,

J'ai lu attentivement et avec un vif intérêt votre ouvrage **Saint Saintin, sa Vie, son Œuvre, ses Reliques, son Culte** et je vous félicite bien sincèrement de faire mieux connaître à nos chers Diocésains l'histoire édifiante du premier et Saint Evêque de Verdun.

Une documentation puisée aux bonnes sources, et abondante, des commentaires pieux, en un style facile, élégant, et précis à la fois, donnent à cette lecture un charme prenant et instructif.

Sans flatterie, vous avez les qualités de l'historien, et je ne doute pas du succès de ce petit livre si utilement illustré de cartes et de gravures fort bien dessinées.

Que Dieu. à la prière de Saint Saintin et de nos Saints Evêques, bénisse l'œuvre et l'auteur si dévoué à leur culte et à celui de Notre-Dame de Verdun, comme à tout ce qui touche à l'histoire, l'art et la splendeur de notre Cathédrale.

En vous remerciant de votre hommage, je vous prie de croire, cher Monsieur le Chanoine, à mes sentiments bien affectionnés et dévoués en Notre Seigneur.

+ L. Ginisty
Evêque de Verdun

Verdun, le 1er Mai 1939

[Br. Verdun]

NOTRE BIENHEUREUX PERE SAINT SAINTIN

— Peuple de Verdun, que Saint Saintin a enfanté au Christ, dis-nous les travaux de ton « Père », dis-nous son amour et sa gloire.

— L'erreur nous tenait ensevelis dans d'épaisses ténèbres : Saintin accourt nous apporter l'éclat de la Lumière incréée.

Le voici : il détourne les âmes de l'erreur, et leur révèle les dogmes de la Vérité chrétienne.

Heureuse Cité qui a un tel Protecteur Qu'elle se félicite de son bonheur et qu'elle n'oublie jamais son « Père » !

1er Evêque de Verdun

1re Partie - ***Sa Vie - Son Œuvre***

2e Partie - ***Ses Reliques***

3e Partie - ***Son Culte***

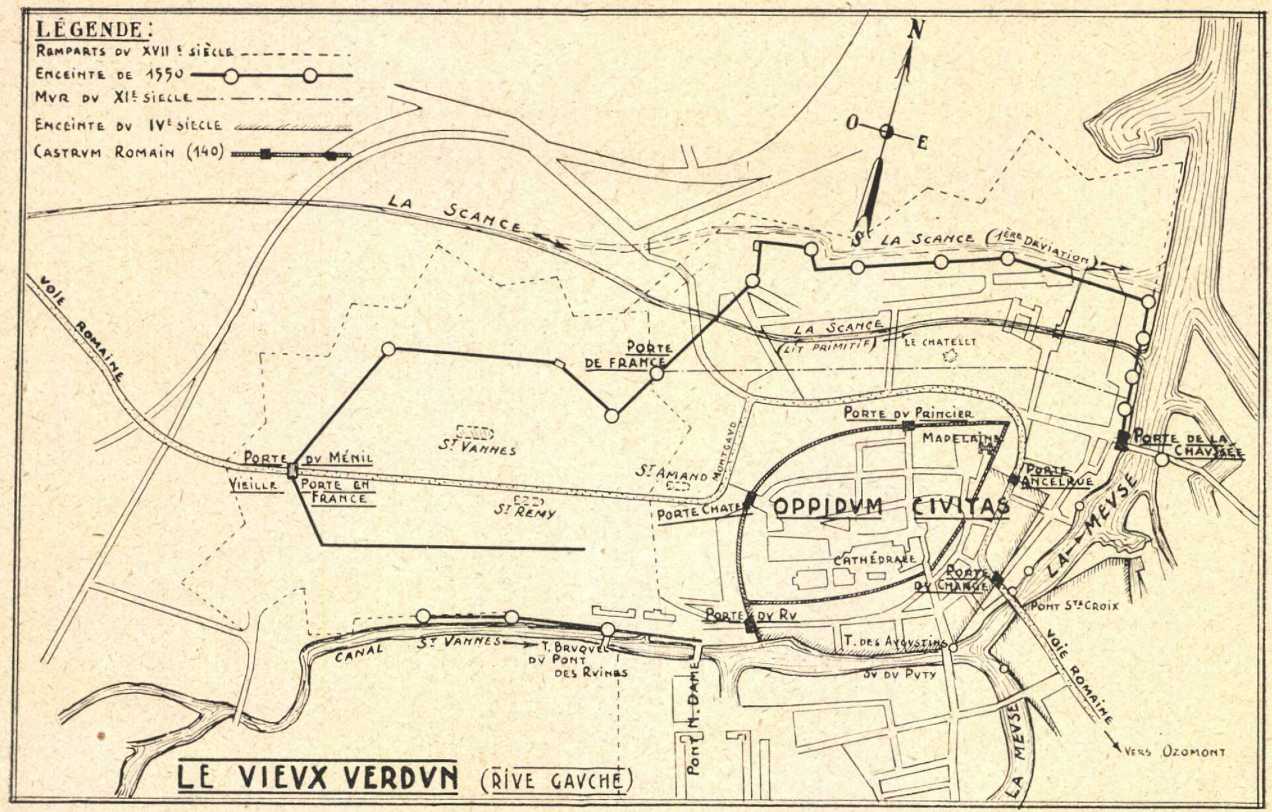

VERDUN A TRAVERS LES SIÈCLES (d'après plans des Archives de la guerre)

[n° 76 H]

Monseigneur GINISTY

Evêque de Verdun

105e Successeur de St Saintin

INTRODUCTION

INGT-CINQ années d'épiscopat, c'est une Page d'histoire *d'un diocèse : Page émouvante quand il s'agit de l'*Eglise de Verdun *et d'un épiscopat qui, inauguré en 1914, englobe toute la durée de la grande guerre et les vingt années qui l'ont suivie :* **c'est l'histoire d'une mort et d'une résurrection !**

En ces fêtes jubilaires de son Excellence Monseigneur Ginisty, Evêque de Verdun, le mot qui vient sur toutes les lèvres et qui résume le mieux l'œuvre de ces 25 années, c'est celui dont la Tradition Verdunoise a fait le titre de gloire d'un de nos plus illustres Pontifes, Saint Paul, *quand elle l'a proclamé* **"Restaurateur de l'Eglise de Verdun"**

. . . . . .

Restaurateur *de la vie religieuse presque réduite à néant dans la Ville et le Diocèse,*

Restaurateur *d'une émouvante Cathédrale dévastée par la guerre et plus encore par l'incompréhension des novateurs des siècles passés,*

Restaurateur *des plus glorieuses et vénérables traditions d'une Eglise que Notre-Dame et quinze Saints ont rendue si illustre au cours des âges,*

Restaurateur, *comme Saint Pulchrone, comme Saint Airy, comme Saint Paul, comme Alberon : C'est dans cette auréole que Son Excellence Monseigneur Ginisty nous apparaît à l'heure où entouré de ses fils reconnaissants et fiers, il célèbre son jubilé d'argent épiscopal, d'or sacerdotal, qui, marquant en même temps le 75e anniversaire de son baptême, embrasse sa vie toute entière.*

oo

*Aussi bien, ces fêtes jubilaires intéressent l'***Eglise de Verdun tout entière.** *Si la doctrine du* corps mystique *peut s'appliquer aux Eglises particulières, la joie de la Tête est celle des membres, l'action de grâce du Père est celle de ses fils. L'Eglise triomphante et l'Eglise militante de Verdun, unies, chantent en un harmonieux* Gaudeamus omnes *leurs louanges au Fils de Dieu qui a donné à son Eglise un Pasteur selon son cœur et selon les vœux des Saints Pontifes, ses Prédécesseurs, aujourd'hui dans la Gloire.*

106e Evêque de Verdun

En relisant la 106e page des Annales de l'Eglise de Verdun, écrite par Mgr Ginisty — page qui, Dieu le veuille, est encore loin d'être achevée — nous n'avons pu résister au désir de parcourir tout le Grand Livre des Fastes *de notre Eglise.*

Et nous avons été frappé de l'admirable continuité pontificale — *l'expression est de mode — de cette unité de vues, de directions, d'action apostolique, depuis Saint Saintin jusqu'à nos jours, et dont l'inspiration unique est* la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Vouloir le prouver en contemplant les plus brillantes figures de la galerie de nos Evêques — fut-ce même seulement de nos onze Saints Pontifes — dépasserait et de combien, les limites du modeste travail que nous présentons à nos confrères et à nos fidèles. La seule figure du Saint Fondateur de notre Eglise, le Bienheureux Père Saint Saintin, nous en fournira une matière suffisante.

oo

Nous n'apportons aucune lumière nouvelle sur une « Vie » qui s'est déroulée à une lointaine époque, et sur laquelle planent tant d'ombres et d'incertitudes.

Nous en savons cependant assez pour ne pas vouloir laisser plus longtemps nos contemporains — faute d'une « vie populaire » que nous chercherions en vain — dans l'ignorance de ce que l'histoire et la tradition nous ont conservé des origines de notre vénérable Eglise de Verdun, et de Celui que nous nommons si justement « **Notre Bienheureux Père Saint Saintin** ».

Les ouvrages de Wassebourg, de Roussel, de Clouet, l'Histoire manuscrite de Saint-Vanne par Dom Le Court, le Cérémonial de Guédon, sont les principales « sources » où nous avons puisé les éléments de cette « Histoire de Saint Saintin et de son Culte.

oo

En lisant ces pages on se rappellera la circonstance jubilaire, qui en a été l'occasion *: Et les applications se feront d'elles-mêmes, tant* les deux vies — *celle du premier Evêque et celle du cent-sixième — sont marquées des mêmes caractères de foi et de piété, de zèle et de dévouement, de labeur et de souffrance...*

A Son Excellence Révérendissime Monseigneur Charles GINISTY, nous offrons l'humble hommage de ces lignes.

Qu'Elle veuille l'agréer comme la fervente expression de notre **« ad multos annos »** jubilaire.

M. S.

PREMIÈRE PARTIE

SAINT SAINTIN

SA VIE, SON ŒUVRE

I. — *VERDUN, ville païenne.*

Usquequo mortis sedet urbs sepulta nostra sub umbris ?
Jusques à quand notre Cité demeurera-t-elle ensevelie dans les ombres de la mort ?
(hymne).

Il y a 25 ans, le peuple de Verdun accueillait avec joie et ferveur l'Envoyé de Dieu et de N. S. P. le Pape, son Chef et son Pasteur, Monseigneur Ginisty.

Il venait de la lointaine province du Rouergue en un pays qu'il ne connaissait pas, mais où il savait le Bon Dieu et sa Sainte Mère tendrement aimés. Dès ce jour, il avait conquis les cœurs, il était réellement « l'Evêque de Verdun ».

*
* *

Il y a 1600 ans, le Bon Dieu envoyait à notre pays de Verdun, celui qui devait être son 1er apôtre, le premier de ses évêques.

Saint Saintin venait d'un lointain pays, envoyé lui aussi, par *l'Eglise romaine*, en une région qu'il ne connaissait pas. Mais combien les circonstances sont différentes ! Il n'était pas attendu, pas même désiré. Peut-être même la venue d'un Missionnaire de Jésus-Christ était-elle redoutée de plusieurs... il arrive sans bruit. Il n'entre même pas dans la ville...

C'est que Verdun était alors une ville païenne.

*
* *

Avant de parler de l'*Apôtre de Verdun*, arrêtons-nous à considérer l'état de cette ville au temps où il vient y exercer son apostolat.

A l'époque gauloise, Verdun n'était qu'une de ces enceintes fortifiées — un de ces *« oppidum »* — où les Gaulois se retranchaient pour se protéger contre leurs ennemis *(1)*.

En l'an 57 avant notre ère, les Romains s'emparèrent de Verdun. Le pays verdunois faisait alors partie de la grande région que César nomme *Belgique*, et qu'il représente comme habitée par le peuple le plus brave, mais aussi le moins civilisé des Gaules *(1)*.

---

1) Clouet p. 32.
2) César I, 1.

Ce fut pendant l'occupation romaine, et grâce à elle, qu'autour de la forteresse gauloise transformée en *camp retranché*, Verdun commença à s'étendre. Une voie romaine longeait les murs de ce *castrum* qu'on appela plus tard *châtel*, depuis l'actuelle rue Montgault jusqu'à la place Mazel. Bientôt, en bordure de ce chemin, s'élevèrent des groupes de maisons qui devinrent les premiers faubourgs de Verdun. Dans la suite, ces faubourgs s'étendirent de l'autre côté de la Meuse jusqu'à Osomont, dont le nom se lit dans les plus vieux textes se rapportant à notre histoire.

Ces faubourgs étaient peuplés et commerçants (1) et faisaient de Verdun, à l'époque où y vint Saint Saintin, une ville déjà considérable. D'ailleurs, son titre de « cité » et le choix, qu'en fit Saint Saintin pour y établir un évêché, prouvent l'importance qu'avait acquise Verdun, au début du 4e siècle.

*
* *

Ce qu'était le *castrum* verdunois au temps des Romains ne peut être connu que par les renseignements généraux qu'on a sur les places de guerre de ce temps. Il comprenait sans doute un temple où l'on déposait les insignes militaires, une tribune d'où le chef haranguait ses troupes et recevait le serment des soldats, un arsenal ; et des édifices non militaires occupaient sans doute le reste de l'enceinte (2).

Flecti difficiles
Cœurs difficiles à fléchir
(hymne).

Un ancien historien verdunois, moine à Saint-Vanne, Hugues de Flavigny (3) nous a laissé une peinture peu flatteuse du caractère des Verdunois au 4e siècle :

C'étaient des gens adonnés au culte des démons, ignorant toute vérité et toute science. Ils offraient des sacrifices à des figures monstrueuses nommées *faunes et satyres* auxquelles ils avaient élévé des autels, spécialement sur la côte Saint-Barthélemy, à un endroit qu'on appela longtemps le « champ des Gentils » (4).

Leur religion était un horrible polythéisme, mélange des anciennes superstitions druidiques et du culte des divinités romaines. Ce que nous savons du paganisme gallo-romain à cette époque doit s'appliquer au pays verdunois d'alors.

Les vertus de justice, charité, pureté, tempérance, n'étaient pas connues. Vive le droit du plus fort ; le faible sera son esclave. Malheur au pauvre, à l'infirme, au vieillard. C'est la jouissance et le vice sous les formes les plus honteuses, l'égoïsme, la vengeance, la cruauté.

Ils étaient très attachés à leurs superstitions, encouragés qu'ils étaient par les prêtres du paganisme qui avaient une grande influence sur le peuple et aussi sur les magistrats qui exerçaient la justice, ayant une grande part dans leurs élections (5).

On devine par là les difficultés que rencontreront nos premiers Evêques pour implanter le Christianisme, et on comprend la résistance que les magistrats vont leur opposer, et qui durera plus d'un siècle, en dépit de la révocation des édits sanglants de persécution, et de la paix donnée à l'Eglise en 313 par l'Empereur Constantin.

---

1) Jussy. Histoire de Verdun, p. 42.
2) Clouet, Hist. de Verdun p. 44.
3) Cité par Roussel, Hist. de Verdun, p. 6.
4) Dom Cajot (1777) 91-92 dit que le *champ des Gentils* était aux environs de l'ermitage Saint-Barthelémy.
5) Roussel parle à tort de l'influence des druides, « qui, 4 siècles après César, n'avaient plus ni existence ni influence à Verdun. Le druidisme s'était réfugié dans les îles bretonnes », (Mgr Aimond).

*
* *

Nous avons été souvent émus en lisant les récits des missionnaires dans les *Annales de la Propagation de la Foi* et *de la Sainte Enfance.*

C'est aussi une très belle histoire, à peu près semblable à la leur, que celle de Saint Saintin. C'est l'histoire éternelle de la grande bataille entre Dieu et le démon, qui a commencé le jour de la révolte des mauvais anges, et qui durera tant que le monde sera, mais qui finira par le triomphe complet et définitif du Bon Dieu sur Satan.

II. — *Le futur missionnaire.*

Obscura populis nocte jacentibus Sanctinus, nova lux, emicat.

Devant ce peuple plongé dans une nuit profonde, Saintin comme un astre nouveau resplendit.

(hymne).

C'est dans la première moitié (1) — oserions-nous préciser : vers la fin du premier tiers du 4e siècle — que Saint Saintin et ses compagnons vinrent apporter au pays de Verdun le bienfait de la foi.

Situons-les dans la grande Histoire :

IVe SIÈCLE

ÉVÊQUES DE VERDUN	A VERDUN	DANS L'EMPIRE
		312-337 Règne de Constantin.
		313 Edit de Milan.
		325 Concile de Nicée.
Saint Saintin	Arrivée de Saint Saintin à Verdun.	336 Mort d'Arius.
		346 Concile de Cologne.
	Fondation de l'Eglise St Pierre et St Paul.	
Saint Maur	Vers 356, mort de Saint Saintin.	
	Persécut. de Julien l'Ap.	366 Mort de St Hilaire de Poitiers.
	St Maur s'enfuit à Flabas.	361-363 Règne de Julien l'Ap.
	Martyrs de Toul.	379-395 Théodose-le-Grand.
	3 voyages de St Martin en notre pays.	371 Saint Martin, Ev. de Tours + 400.

Le triomphe du christianisme dans l'Empire païen date de l'Edit de Milan, en 313.

Il y avait longtemps déja que l'Evangile avait été prêché, dans le midi de la Gaule ; Dès la fin du 1er siècle, des chrétientés s'étaient fondées sur la côte de la Méditerranée, dans la vallée du Rhône, jusqu'à Lyon et même plus au nord.

---

1) Mgr Duchesne qui rejette l'apostolicité des églises du Nord-Est reconnaît qu'il y eut pourtant des chrétiens dans la région rhénane dès la fin du 1er siècle. *Fastes épicopaux,* Mgr Duchesne — S. R. Verdun 1921, p. 115, Mgr Aimond).

Vers le milieu du 3e siècle, l'Eglise Romaine envoya en Gaule sept hommes — sept missionnaires — pour l'évangéliser.

Le premier historien de la France, Saint Grégoire de Tours (1) — un Gallo-Romain de famille sénatoriale, dont l'œuvre historique fait autorité, — nous apprend que c'est sous l'Empereur Dèce (240-251) que ces missionnaires furent envoyés : « C'est alors que sept hommes investis de la puissance épiscopale furent envoyés dans les Gaules comme on l'apprend des actes du Martyr Saturnin » de Toulouse (2). Notre historien en énumère la liste qu'il termine ainsi : « Chez les Parisiens, l'évêque Denis ».

Saint Denis à Saint Saintin : « *Allez, enseignez... baptisez...* »

Ce Pontife, ayant établi à Paris une église florissante, travailla par le ministère de ses disciples, à étendre la foi dans les provinces voisines, avec un zèle qui lui mérita le titre *d'Apôtre des Gaules*.

Tel est celui que la tradition unanime des Eglises de Paris, Meaux, Verdun, regarde comme ayant envoyé en nos régions de l'Est pour les convertir à la foi, son Disciple Saint Saintin.

La cathédrale de Verdun conserve pieusement une relique de Saint Denis, 1er Evêque de Paris : N'est-il pas juste que nous entourions d'un culte d'honneur celui qui, en envoyant Saint Saintin nous prêcher le Christ, est devenu comme notre « Grand-Père » dans la foi ?

* * *

Missus Sede Petri, protinus advolat.

Le Siège de Pierre nous l'envoie : Tout de suite il accourt.

hymne .

Mais quel est ce « Saintin » qui va devenir, par la volonté de Saint Denis, l'apôtre de notre pays. ?

Il porte un nom — en latin *Sanctinus* - de forme bien romaine ou gallo-romaine que l'on retrouve sur des inscriptions antiques (3)

D'où vient-il ? Où est-il né ? De parents chrétiens ou païens ? A quelle classe sociale appartenait-il avant de se consacrer au Christ ?

Nous ne le savons pas. Et en réalité cela ne nous intéresse guère, quand un seul sentiment doit remplir notre âme, celui de la reconnaissance à Dieu qui, par Saint Saintin, a fait briller sur nos ténèbres le soleil de la vérité chrétienne.

Saint Saintin fut à bonne école dès l'heure où Saint Denis se l'attacha en l'associant à son œuvre d'apostolat. C'est lui sans doute, qui le revêtit du caractère sacerdotal, puis épiscopal.

---

1) Clermont-Ferrand, sa ville d'origine, va fêter du 17 au 24 mai, le 14e centenaire de sa naissance (539).

2) Mis à mort dans la persécution de Dèce (251) Mgr Aimond, Le Moyen Age, p. 27.

3) Clouet en donne des exemples, p. 55, note 1.

Saint Denis envoie d'abord son disciple chez les Carnutes : Saintin évangélise la Beauce et le pays de Chartres. Bientôt nous le voyons parcourant la Brie et le pays de Meaux.

Une prose verdunoise (1) le chante sous une forme poétique :

Quæ docendo cecinit
Meldensis urbs meminit,
Carnoti plebs desinit
Esse cœca.

« Son enseignement est comme un chant qui ravit les cœurs. La ville de Meaux s'en souvient. Grâce à lui, le peuple des Carnutes a ouvert les yeux à la lumière ».

*
* *

Grandis tibi restat via.

Un grand chemin te reste à faire.

L'Eglise est conquérante : « Enseignez *toutes les nations* » a dit le Christ : Quand dans un pays elle a établi le règne de Dieu, elle est hantée du désir d'aller plus loin.

Saintin quittera la région parisienne pour s'enfoncer dans les pays frontières de la Germanie, d'où bientôt les Barbares ne tarderont pas à venir.

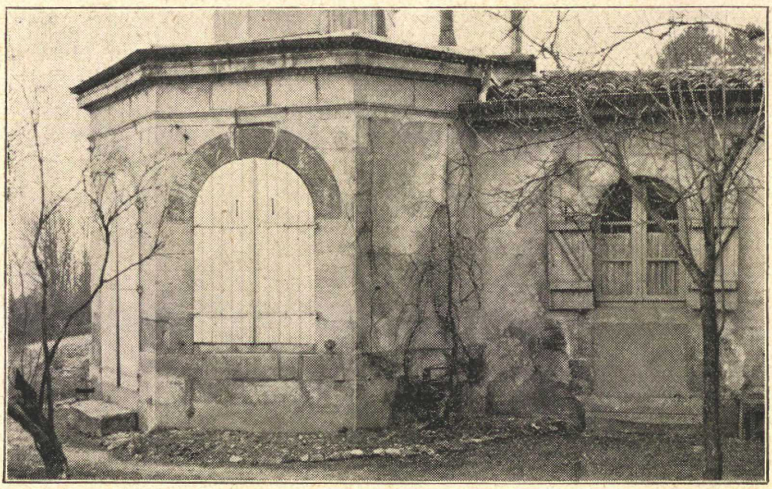

L'ERMITAGE DE SAINT-BARTHELEMY

Il n'est pas téméraire de penser, avec la tradition de notre Eglise, que Saint Saintin ait voulu recommander d'abord à la Reine des Apôtres le succès de son nouvel apostolat. Voyons-le à genoux devant la Vierge chartraine, cette Vierge que les anciens druides saluaient déjà sans la connaître : *Virgo paritura,* la Vierge qui doit enfanter.

C'est près d'elle que son âme s'embrase de cette flamme qu'il communiquera à ses Verdunois, et qui fera d'eux, un peuple dévoué à Marie, et comme le fief privilégié de Notre-Dame dans les marches orientales de la Gaule.

---

1) Missale virdunense, XVe siècle — Ms 99, feuillet 120.

Nous ignorons combien de temps Saint Saintin exerça son ministère épiscopal au pays de Meaux. Fut-il d'ailleurs réellement évêque titulaire de Meaux ?

« Que Saint Saintin ait été, comme évêque régionnaire, l'Apôtre de Meaux et l'un des fondateurs du christianisme dans la Beauce et la Brie, c'est un fait que l'on ne peut guère révoquer en doute ; mais, quoique son nom soit inscrit en tête du catalogue épiscopal de cette Eglise, rien ne prouve avec certitude qu'il ait été évêque titulaire de ce siège (1) ».

Clouet ne le pense pas davantage : « Meaux se rattachant au diocèse de Paris, Saint Saintin ne paraît pas y avoir été évêque titulaire » *(2)*.

Fort de l'expérience acquise en ses premiers ministères, Saint Saintin entreprend avec quelques compagnons le voyage qui doit l'amener à Verdun.

Les traditions verdunoises et meldoises nous ont conservé le nom d'un des compagnons d'apostolat de Saint Saintin : C'est *Saint Antonin*, qui devait un jour bénéficier du pouvoir des miracles dont Dieu avait gratifié Saint Saintin (cf. p. 19).

Nous disons plus loin le culte que le diocèse de Meaux garde à Saint Antonin qu'il honore comme un successeur de Saint Saintin sur le siège de Meaux. L'ancien martyrologe de Meaux (3) porte au 30 septembre l'éloge de « Saint Antonin que le Bienheureux Saintin ressuscita d'entre les morts ».

III. — Vers le Pays des Claves.

Saint Saintin n'ignorait pas la géographie administrative et politique de la Gaule Romaine.

Depuis trois siècles qu'ils étaient les maîtres du pays, les Romains l'avaient organisé sagement, selon leur génie. Ils l'avaient partagé en plusieurs régions administratives :

L'ancienne Belgique de César comprenait deux provinces (4) ressortissant l'une à la métropole de Trèves, l'autre à celle de Reims. La province de Trèves (5) dite *Première Belgique* comprenait les trois « cités » des Médiomatrices (Metz), des Leuques (Toul), des Verodunois (Verdun) dont les trois capitales devinrent les « Trois Evêchés ». Il faut entendre ce terme de « cité » non comme d'une ville, mais d'un territoire, d'une étendue à peu près égale à l'un de nos départements actuels (6).

Les Romains avaient sillonné ces provinces d'un réseau de routes, les *voies romaines*, dont plusieurs existent encore aujourd'hui, du moins à l'état de tronçons de route.

Une de ces voies venant de Reims se rendait à Metz, passant par Verdun : C'est celle que suivirent Saint Saintin et ses compagnons.

---

1) Roussel N. E., p. 13, note b.

2) La séparation des diocèses de Meaux et de Paris ne remonte que vers l'an 375 (dom Toussaint du Plessis, historien de Meaux, t. 1, p. 4, 551, etc.), cité par Clouet, p. 55.

3) Cité par Clouet, p. 59.

4) Clouet, p. 38 (notice des provinces romaines, 4e siècle).

5) Mgr Aimond (Le Moyen-Age, p. 27).

6) Ibid., p. 17 — La *Cité* de Verdun s'est séparée seulement de la Cité de Metz au début de IVe S., soit vers l'arrivée du fondateur de l'*Evêché* de Verdun (Mgr Duchesne).

Nous accompagnerons en esprit nos missionnaires au cours de ce long voyage. Ils vont vers l'inconnu ; mais un inconnu où Dieu les appelle. Ils demandent au Seigneur, à la Vierge, aux Apôtres Pierre et Paul, au Martyr Saint Denis, de les assister.

Du Mystère des Prodiges de N.-D de Verdun (H. Ghéon).

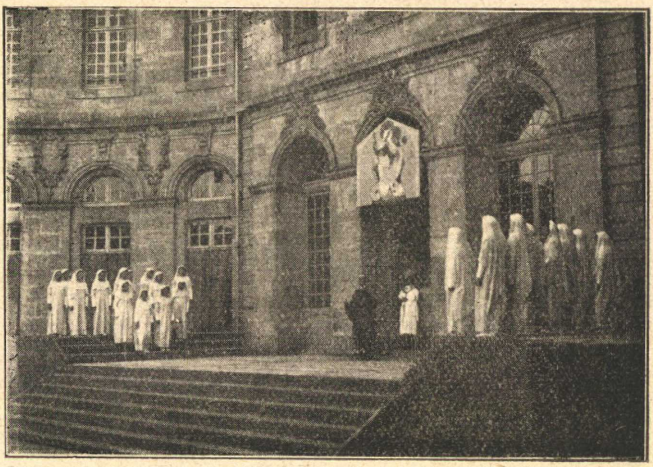

SAINT SAINTIN :

— Terre de Verdun, tu me sembles dure.
Eaux sombres de la Meuse, que roulez-vous dans votre flot ?
Forêts, ravins, n'êtes-vous pas plutôt faits pour la guerre et pour la haine, pour l'embuscade et pour la mort, que pour la paix et la charité fraternelle ?
Ce roc, dressé comme une tour,
Est un nid d'aigles et de vautours
Où les colombes du Seigneur risqueraient de briser leurs ailes.
Allons plus loin ! La Croix ne mordra pas
Dans cette pierre ingrate et fière.
Et la semence de prière
Un coup de vent l'emportera...
Allons plus loin !...

Il fait mine de s'éloigner.

LE DOUBLE CHŒUR :

— Arrêtez ! arrêtez ! mon Père !
Si notre terre est revêche, nos cœurs sont doux.

C'est ainsi qu'ils arrivent au sommet de la dernière colline où se dresse aujourd'hui le fort de Regret, la côte Saint-Barthélemy.

« Trois colombes, sur vous, mon Père, ne les voyez-vous point ? »

La *Ville des Claves* (1), comme on disait alors, s'étend à leurs pieds : Telle est « la part de leur héritage ». C'est là qu'ils vont travailler, sûrement souffrir, peut-être mourir..., comme tant d'autres missionnaires, comme Denis à Lutèce...

— Faut-il avancer ? Seigneur, donne-nous un signe de ta volonté !

D'un bois sacré voisin (2) trois colombes se détachent et viennent voleter au-dessus des missionnaires : Ils y voient la réponse de Dieu.

Plus loin que le « chaufour », gravissez la côte Saint-Barthélemy. A mi-chemin de la crête, à votre gauche, vous reconnaîtrez à sa forme une ancienne petite chapelle, l'ermitage Saint-Barthélemy. A droite du chemin, s'élève une croix monumentale. Sur ses bras reposent trois colombes. Bientôt, à son pied, se dressera une statue de Saint Saintin. Heureuse évocation de l'antique tradition verdunoise.

1) cf. article *« Verdun et les Russes »* — M. l'Abbé Carrière, Directeur de la *Revue de l'Histoire de l'Eglise de France* — paru dans la Revue *Le Moyen-Age* (2e série, t. XIX, 1916).

D'après M. l'Abbé Carrière *Urbs Clavorum* est une altération de *Urbs Slavorum*, la *Ville des Slaves* ou des Russes. A la fin du IIIe S., les *Sarmates*, frères des Slaves (Russie actuelle), chassés par les Goths, cherchèrent un asile en Gaule. Dans la région N.-E. de la France, une quinzaine de localités portent un nom (p. ex. Sermaize) qui dérive de *Sarmatia*. Or un document du 4e siècle, la « Notice des Dignités » de l'Empire romain, mentionne « un préfet des peuplades Sarmates répandues dans la région de Verdun ». (Mgr Aimond, S. R. de Verdun, 1920, p. 271-274).

2) Petit bois consacré aux divinités champêtres. Clouet, p. 43 (Hugues de Flavigny).

Du Mystère des Prodiges de N.-D. de Verdun (H. Ghéon p. 15).

LE DOUBLE CHŒUR :

— Trois colombes sur vous, mon Père !
Ne les voyez-vous point ?

SAINT SAINTIN *TRANSFIGURÉ* :

— Oiseaux du ciel, entrez-en moi !
L'une me dit : Je suis la Foi ;
Et l'autre : Je suis l'Espérance,
Et la troisième, la plus blanche :
Je suis l'Amour. — Pardonnez-moi,
Seigneur ! J'ai douté de la foi,
De l'espérance en Dieu, de l'amour même.

(suite p. 14 en bas).

IV. — Saint Saintin à Verdun.

Il descend vers la ville... Il approche tout près de la porte du rempart. Mais il n'entre pas... La présence d'étrangers pourrait étonner...

« Suscipe, Sancte Pater... pro omnibus circumstantibus ».

Sur la dernière et faible élévation qui précède la porte du « châtel » et qu'on appellera plus tard le mont Saint-Vanne, il s'arrête, et là, il plante la croix.

Comme Jacob à Béthel, à son retour de Mésopotamie, il dresse un autel, il célèbre la messe. Minute exaltante pour un missionnaire : La première messe, sur le premier autel chrétien, au milieu d'un peuple païen : Jésus-Christ prend possession de Verdun.

Le sang rédempteur qui a été répandu sur le rocher du Calvaire pour tous les hommes, coule maintenant sur la Roche verdunoise pour le peuple de Verdun.

A cette heure s'inaugure notre histoire chrétienne : Depuis, et pendant 16 siècles, que de milliers de messes seront offertes sur cette terre conquise en ce jour au Christ et à l'Eglise.

Jésus-Christ,
Notre Dame,
Saint Saintin,
Merci !

*
* *

La première Cathédrale de Verdun.

Une chapelle bien pauvre, recouvre bientôt cet autel : Telle est la première cathédrale. Une hutte de branchages avec un toit de chaume, voilà le premier palais épiscopal. Quelques nattes, sur quoi Saint Saintin et ses disciples prendront leur repos, en sont le mobilier.

(suite de la p. 13).

Il n'est de cœur si plein de haine,
De rocher si dur qu'en son sein
Ils n'y puissent creuser un abri souterrain
Pour y loger le don suprême
De la Grâce du Père et de la Croix du Fils,
Et de votre innocence, o Lys,
Reine des Anges et des hommes, notre Reine !
. . . . . .

Il plante en terre son bâton en forme de croix.

Que dans la terre de Verdun, le rameau vivant que je cueille
A l'arbre de Dieu porte feuilles,
Et fleurs et fruits. Ainsi soit-il !

Il faut donner un « titre » à cette première église. Saint Saintin veut que les deux colonnes qui supportent tout l'édifice du Christ, soient aussi les soutiens de « son » Eglise, qu'il va fonder : Il dédie à *Saint Pierre* et *à Saint Paul* le premier sanctuaire verdunois.

Ce sanctuaire sera glorieux : Il resplendira de la gloire des premiers Saints Evêques, retentira de leur enseignement, sera le lieu de leur sépulture, le témoin de leurs miracles, de l'empressement des foules de pèlerins... Il deviendra basilique, église de la plus célèbre abbaye de la cité... jusqu'aux jours de grand deuil, où le seul vestige d'une tour romane marquera l'endroit où le Ciel s'est ouvert sur Verdun, pour y laisser couler la divine Rosée... *Sunt lacrymæ rerum !*

Première prise de contact.

Sans tarder, ils vont à la conquête des âmes. Suivons-les dans les rues étroites de la ville. Chez eux, point d'autre crainte que de voir les âmes rebelles à l'emprise divine...

« *De tenebris ad lucem* ».

Comme Saint Paul, sur les places publiques, aux carrefours des rues, la croix à la main, ils prêchent le Christ seul vrai Dieu.

On les regarde, étonné... Qui sont-ils ?

Mais bientôt on s'accoutume à leur présence, à leur parole. On admire leur conduite qui ressemble si peu à celle des autres..., les prêtres du paganisme.

On découvre en eux, une puissance qui n'est pas de ce monde, sur les éléments, sur la vie, sur la mort· On leur amène des malades, des boiteux, des aveugles. Ils les guérissent.

Et dans une logique qui ébranle les plus fortes préventions, ils s'écrient : Si vous ne croyez pas à nos paroles, croyez à nos œuvres !

Et surtout lorsqu'on les entend parler de la Mère de Dieu, leur parole, comme leur âme est de feu. Et la flamme se communique : Verdun se prépare à mériter son titre de « Ville de Marie ».

Du Mystère des Prodiges de N.-D. de Verdun (H. Ghéon, p. 13).

— Qui êtes-vous, saintes gens, saints Evêques ?

— Les porteurs de flambeau, les premiers messagers du Christ.

SAINT SAINTIN S'AVANÇANT :

« Je me nomme Saintin.

Je suis un homme simple et rude.

J'essaie d'imiter les apôtres, et je prêche à temps et à contre-temps, par beau et mauvais temps, sous le soleil et sous la pluie, par les chemins de Gaule, terre du gui, des druides, des faux dieux.

(suite p. 16, en bas),

V. — Labor et dolor.

Dolor fit voluptas, laborem pro quiete computat
La souffrance lui est une joie. Ses peines lui sont un repos.
(prose).

Les prêtres païens, qui vivaient du paganisme, voyaient avec dépit leur influence décroître à mesure que grandissait celle de Saint Saintin. Les rangs de leurs fidèles s'éclaircissaient, les temples étaient moins fréquentés.

Les marchands de victimes destinées aux sacrifices, les fabricants d'idoles de bois, de marbre ou de métaux précieux, voyaient le vide se faire autour d'eux.

« *Per Evangelium ego vos genui* ».

Ils entreprennent une campagne de calomnies contre Saint Saintin. Il s'agit de lui faire perdre le crédit dont il jouit parmi le peuple. On l'accuse d'être un insensé, un séducteur qui veut abolir l'ancienne religion pour faire adorer un crucifié ! On tourne en ridicule les vérités saintes qu'il enseigne. On essaie de soulever le peuple contre le saint Evêque.

L'autorité civile va-t-elle le prendre sous sa protection, ou au contraire, sa réserve et son silence n'encourageront-ils pas les ennemis du christianisme ?

*
* *

Constantin, le premier Empereur chrétien, était mort en 337. Son fils Constance continue les traditions de Constantin, et déploie un zèle louable à entraver le faux zèle des prêtres païens. Mais Verdun est bien loin de Rome, et les gouverneurs et représentants de l'Empereur sont loin, eux aussi, d'être gagnés dans leur ensemble à la religion nouvelle qu'ils admirent peut-être, mais qui leur semble si ardue, austère, difficile. Et ils laissent faire !

Et quand en 361, Julien l'Apostat prendra le pouvoir, le paganisme que l'on croyait expirant relèvera la tête ; ses représentants redeviendront plus insolents

---

(suite de la p. 15).

J'ai été envoyé, malgré mon jeune âge, par l'Evêque Denis, de Lutèce, qui m'enseigna. Et partout où je trouve une terre docile, moins rebelle à l'amour que les autres, j'y plante la Croix.

J'ai parcouru les pays de Brie et de Beauce, où croissent de belles moissons, et j'ai béni leur blé, et une part de leur blanche farine sert aujourd hui à composer le pain de Dieu.

A Chartres, dans une église souterraine, j'ai déposé mes plus humbles hommages aux pieds de Celle qu'on honore depuis des siècles, la Vierge qui doit enfanter, la propre Mère du Sauveur.

De sorte que j'apporte au monde deux nouvelles : La nouvelle de la Naissance et la nouvelle de la Croix, de la Mère et du Fils.

Mais entendra-t-on mon langage ? »

que jamais, surtout dans les pays comme Verdun où le christianisme, d'implantation récente, ne compte encore qu'un petit nombre de fidèles.

Chassé de la cité...

En outre, les magistrats et hommes de justice demeuraient obstinément rebelles à la foi chrétienne. Ils ne se faisaient pas faute de soulever le peuple (1) contre les chrétiens et les prêtres, leur attribuant les malheurs qui, dès ce moment-là, avec les Barbares, menaçaient l'Empire : « Ce sont nos dieux qui nous châtient, disaient-ils. parce que beaucoup, trompés par les prêtres du Christ, les ont abandonnés ».

Excités par les meneurs, les païens devenaient menaçants : Saint Saintin, tenait tête à l'orage par sa bonté ferme et calme, supportant les outrages, et parfois les coups. Plusieurs fois, lui et ses fidèles ne durent leur salut qu'à la fuite (2), heureux de souffrir, à défaut du martyre, le mépris, la haine et les coups à l'exemple du Maître et sans jamais murmurer ni se décourager.

*
* *

Sur le bord de la Scance.

Les passions du peuple tombent vite, et le bon sens a vite repris ses droits. Après ces explosions de colère, et ces persécutions intermittentes, nos saints apôtres reparaissaient et se remettaient à l'œuvre avec un nouveau courage.

La persécution affermissait la fidélité des bons. Les ignorants, hommes de bonne foi, s'instruisaient, la foi progressait. De plus en plus nombreux, les néophytes demandaient le baptême.

Nous sommes au 4e siècle: c'est l'époque, où — hors les cas de nécessité — on administrait le baptême en grande solennité, les veilles de Pâques et de Pentecôte, jours où aujourd'hui encore, comme alors, l'Eglise bénit l'eau baptismale.

Au pied de la colline où s'élevait l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul, coulait le ruisseau d'Escance — la Scance (3) — qui traversait l'actuel quartier de Saint Maur (4), et qui fut deux fois détourné de son cours, aux époques où l'on construisit et reconstruisit les remparts.

C'est sur le bord de ce cours d'eau, nous dit la tradition, que les premiers néophytes reçurent le baptême. C'est d'autant plus vraisemblable que le successeur de Saint Saintin, Saint Maur, organisant le culte et réglementant l'administration du baptême aux foules des nouveaux convertis, construisit un édicule spécial sur le bord de la Scance où le baptême serait administré. Ce fut le premier baptistère verdunois, dédié à Saint-Jean-Baptiste, et qui, longtemps plus tard, deviendra l'Eglise Saint-Maur.

---

1) Hugues de Flavigny, p. 80.
2) Roussel, p. 17.
3) Voir la carte, p. 3.
4) Faubourg déjà bâti à cette époque en bordure de la Voie Romaine.

Saint Maur, dont nous évoquons la mémoire, passe (1) pour être le premier disciple de Saint Saintin, et le premier Verdunois qui embrassa la foi chrétienne. Il en fut aussi le premier prêtre. La Providence le destinait à porter un jour le fardeau de l'épiscopat à la suite de Saint Saintin.

Dans quelle mesure les païens répondaient-ils au zèle de nos saints Apôtres ? On ne saurait le dire. Nos historiens (2) pensent que Saint Saintin eut beaucoup de peine à former des sujets capables de partager son sacerdoce et de l'aider dans son apostolat. Nous avons dit plus haut, avec Hugues de Flavigny, combien le peuple était grossier et ignorant. On n'hésite pas à reconnaître en cela une cause — peut être la principale — de la lenteur des progrès du christianisme au IVe siècle en nos régions.

*
* *

Nous aimerions connaître plus de traits précis relatifs à la vie et aux gestes de notre Bienheureux Père. Nous ne possédons, hélas, aucun document vraiment historique. Nos plus anciens chroniqueurs ne nous parlent que d'une façon générale de la sainteté de nos premiers Evêques, de leur patience dans les tribulations et persécutions, de leur dévouement et de leur ténacité dans l'œuvre de la gloire de Dieu et du salut des âmes.

A la lumière de l'Histoire générale de l'Eglise, à cette époque de pénétration chrétienne, nous avons essayé de nous représenter ce que furent les labeurs apostoliques de Saint Saintin et de ses compagnons à Verdun : Gardons-leur-en reconnaissance !

VI. — Ad Limina.

Aux tombeaux des Saints Apôtres Pierre et Paul.

A mesure que l'œuvre s'affermit et que la nouvelle chrétienté s'organise, Saint Saintin mûrit le projet d'un pèlerinage aux tombeaux des Saints Apôtres Pierre et Paul (3) à qui il a confié les destinées de son Eglise. Il veut obtenir du Pape une confirmation solennelle de sa nouvelle fondation, et, comme on dit aujourd'hui, l'érection canonique du « diocèse » de Verdun.

La tradition nous le montre entreprenant ce long voyage avec son fidèle compagnon Antonin. C'était à cette époque une périlleuse entreprise. Nous reviendrons plus loin sur les péripéties que leur réservait la première partie du voyage.

Suivons-les dans la Ville Eternelle. Combien de temps dura leur séjour à Rome ? On croit qu'il fut de courte durée (4). Ils visitent les tombeaux de Saint Pierre au Vatican, et de Saint Paul sur la Voie d'Ostie. Ils admirent les nouvelles basiliques chrétiennes que l'Empereur Constantin, quelque 30 ans auparavant, avait données au Pape Saint Sylvestre.

Au palais du Latran, le Pape accueille Saint Saintin, s'informe des progrès de la foi chrétienne en Gaule-Belgique. Le saint Evêque reçoit ses instructions pour

---

1) C'est l'opinion de tous nos historiens, Hugues de Flavigny, Wassebourg, dom Lecourt, etc.
2) Roussel, p. 18.
3) Tous nos historiens s'accordent sur le fait du voyage de Saint Saintin à Rome. Mais il est douteux (Roussel, I, p. 19, note) que ce voyage ait été entrepris par ordre de Saint Denis, et pour porter au Pape les actes de son martyre.
4) Hugues de Flavigny, cité par Roussel,

l'affermissement des nouvelles conquêtes de l'Eglise, et il obtient qu'un Siège épiscopal stable et permanent soit canoniquement érigé dans l'Eglise de Verdun.

Retour de Rome, porteur des précieuses reliques

Saint Saintin reçoit du Pape de précieuses reliques qu'il avait implorées, selon la coutume du temps, pour en enrichir son église. Au nombre de ces reliques se trouvait « un anneau de la chaîne de Saint Pierre » qui fut donné « afin que l'église de Verdun demeurât toujours attachée à Saint Pierre et à ses successeurs » *(1)*.

Cet anneau de fer est mentionné dans les inventaires des reliques de Vanne *(2)*. Et un petit livre de prières, imprimé en 1734, à l'usage des fidèles qui fréquentent l'église Saint-Vanne, renferme une oraison à Saint Pierre « dont on a un demi-chaînon *(3)* ». Cette relique disparut quand la Révolution dispersa le trésor de l'abbaye Saint-Vanne.

*
* *

Les preuves de mon apostolat ont paru au milieu de vous par des signes, des prodiges, des miracles. Qu'avez-vous à envier aux autres Eglises ?

*(*Capitule ; 2e Cor.*)*

C'est au cours de ce voyage de Rome que la tradition place un miracle de résurrection accompli par St Saintin, Que Dieu ait accordé le pouvoir des miracles à Saint Saintin et à nos premiers saints Evêques comme il l'a fait aux Apôtres de la primitive Eglise, cela n'est pas douteux. Ne fallait-il pas donner aux païens et aux néophytes une preuve de leur mission divine, l' « argument » qui, plus que tous les raisonnements, pouvait les attirer à la Doctrine du Christ ou affermir leur foi en sa Vérité.

Ce miracle a été joliment raconté, et quelque peu embelli sans doute par la légende. Nous le rapportons, sans chercher à garantir l'authenticité des circonstances, tel que nos ancêtres l'ont entendu tant de fois raconter, et tel que nous l'a transmis l'historien Clouet *(4)*.

Au cours du voyage de Rome, Antonin étant tombé dangereusement malade de fatigue, pria Saintin de le laisser aux soins de l'hôtelier en continuant lui-même son voyage.

Saintin partit donc seul, laissant à l'hôte de l'argent et tout ce qu'il fallait pour soigner le malade ; mais le perfide garda l'argent, laissa mourir Antonin et cacha son corps dans une fosse à fumier.

Saint Saintin en eut révélation par un songe surnaturel : Il revint aussitôt sur ses pas, et demanda à l'hôte ce qu'était devenu le malade qu'il lui avait tant recommande.

— Il est mort, répondit le fourbe en soupirant hypocritement, et on lui a donné une sépulture convenable.

---

1) Leçons d'un ancien bréviaire.

2) Dom Lecourt, p. 304. Inventaire du trésor de St Vanne, sous le n° 23 : « La moitié d'un anneau d'une des chaînes de Saint Pierre apôtre, posée sur un reliquaire de vermeil qui a la figure d'une croix à double croisillon.

3) Clouet, Hist. de Verdun, note p. 58.

4) Clouet, Hist. de Verdun, p. 58,

— Tu mens, enfant du diable, interrompit Saintin, tu as laissé mourir mon ami, et jeté son corps dans la fosse à fumier !

On exhuma le cadavre, et Saint Saintin lui parlant comme s'il eut pu l'entendre :

— Frère, tu m'as désobéi ! à moi et à notre Père Saint Denis Ne t'avait-il pas commandé de m'accompagner jusqu'à la fin de mes travaux ? Et tu t'es arrêté ici !

A ces mots, le mort se lève :

— Me voici, répondit-il. Remercions Dieu et mettons-nous en route (1)

Cette histoire est belle et pieuse. Retenons-en le pouvoir miraculeux que Dieu a donné à Saint Saintin pour l'aider à implanter la foi chrétienne à Verdun. Et souvenons-nous qu'il est au ciel plus puissant encore en faveur de ceux qui recourent avec confiance en son pouvoir.

VII. — Pasteur vigilant

Ne lupus prædetur unam Pastor insomnis timet

Pasteur vigilant, il ne veut pas que le loup lui ravisse une brebis.

L'Eglise sort des catacombes. Assez de sang chrétien a été versé. Son culte, en toute liberté, s'exerce et déploie ses pompes dans la Rome hier païenne. L'empereur lui-même est chrétien, et s'honore d'être le Protecteur de l'Eglise On croirait que l'Eglise enfin libre de ses fers va s'élancer à la conquête du monde. Elle s'élance !... Mais un mal aussi terrible et contagieux que la peste, l'hérésie, va la ronger, la diviser et entraver son essor.

L'Arianisme fut peut-être la plus dangereuse des hérésies qui désolèrent l'Eglise depuis vingt siècles. Vers 318, Arius, prêtre d'Alexandrie, enseigne que Jésus-Christ n'est ni Dieu ni homme, mais un être intermédiaire, une créature supérieure... le premier des anges.

En 325, un grand concile qui comptait 318 évêques se réunit à Nicée, pour juger Arius et définir la foi de l'Eglise dans la divinité de Jésus-Christ.

La doctrine d'Arius est condamnée, lui-même est exilé. Mais il arrive à tromper l'Empereur, à capter son appui. L'hérésie se répand partout, en dépit des efforts des savants et des saints comme Saint Hilaire et Saint Athanase. La Gaule en est infectée. La nouvelle chrétienté verdunoise saura-t-elle s'en prémunir ?

Il est à remarquer — et c'est tout à l'honneur de l'Eglise de Verdun — que dès cette époque, et plus tard, dans la suite des siècles, aucune hérésie n'aura droit de cité à Verdun. L'âme verdunoise est fidèle : Par la grâce de Dieu et de Notre-Dame, elle sait découvrir l'erreur et s'en préserver.

Concile de Cologne (2), 346.

Il y a à Cologne, un Evêque, Euphratas, qui s'est laissé gagner à l'arianisme et qui enseigne les doctrines condamnées. Scandale dans le pays : Les Evêques de la région se réunissent à Cologne même, centre de l'erreur, pour combattre le mal, et condamnent l'évêque hérétique.

---

1) Cinq scènes se rapportant à ce miracle figuraient sur la châsse de vermeil de Saint Saintin *(cf., p. 26 2e partie.)*

2) Au sujet du concile de Cologne et des discussions sur son authenticité, voici ce qu'écrit l'Abbé Clouet : *(Hist. de Verdun, p. 55)* « Nous pensons qu'il y eut effectivement, vers 346, une assemblée épiscopale contre les Ariens, et que Saint Saintin y assista ; mais les actes, tels qu'ils sont aujourd'hui, ne furent rédigés ou rétablis, qu'à une époque postérieure, peu éloignée toutefois, car le style est bien gallo-romain, et les indications des noms d'évêques supposent, chez le rédacteur, des souvenirs encore précis, puisqu'il a fallu toute la sagacité de la critique moderne pour y découvrir quelques inexactitudes ». — Mgr Duchesne lui-même semble admettre *(Fastes épicopaux)* l'authenticité de ce Concile — *(S. R. de Verdun, 1920, p. 271, Mgr Aimond).*

Saint Saintin convoqué à ce concile ne peut, croit-on, y assister en personne, mais il y envoie ses députés qui le représentent et donnent leurs suffrages contre l'hérésiarque avec les 14 Evêques présents et les neufs absents mais représentés eux aussi. Au bas des Actes de ce concile, on peut lire la souscription de de notre Saint qui se désigne sous le titre d'*Evêque de la Ville des Claves, Sanctinus episcopus Urbis Clavorum.*

Les actes de ce concile de Cologne, écrivent les continuateurs de Roussel (p. XXIII), sont admis par les meilleurs critiques, Tillemont, Longueval, les Bénédictins auteurs de la *Gallia christiana.* « Tous les éditeurs des conciles, sans excepter Launoy, ont inséré celui de Cologne dans leurs collections ! Et il est difficile de voir dans ce document l'œuvre d'un faussaire » (Ibid. XXIV.)

Notre foi chrétienne et notre fierté verdunoise se plaisent à saluer au nombre des défenseurs de la vérité chrétienne, à la suite des glorieux Athanase dAlexandrie, et Hilaire de Poitiers, *Saint Saintin de Verdun*, le Pasteur vigilant qui a su interdire au loup l'accès de sa bergerie.

VIII. — Crépuscule.

L'heure approche où Dieu va prendre au mot le nouveau Saint Paul qui « a voulu donner à ses fils, non seulement l'Evangile de Dieu, mais *sa vie même*, tant ils lui étaient devenus chers » (offertoire de la messe de St Saintin).

Usé par les labeurs de l'apostolat, épuisé par les sueurs dont il a arrosé notre terre — *tot sudoribus irrigata* — il est devenu le vieux Serviteur que le Maître s'apprête à rappeler pour lui donner le prix de sa journée.

« Celui qui n'est pas prêt a témoigner par son sang est un faux témoin »

Mais l'ouvrier ne doute pas de ses forces, non plus que du succès possible d'une intervention qu'il juge utile près des pouvoirs publics en faveur de l'église de Meaux.

Les chrétiens de Meaux l'ont informé de l'état misérable où les ont réduits l'oppression et les violences du gouverneur romain de la ville.

C'est l'époque qui précède l'accession à l'Empire de Julien l'Apostat dont l'histoire signale la présence à Paris vers 355. C'est la date présumée de l'emprisonnement et de la mort de Saint Saintin (1).

*
* *

Avant de quitter Verdun, Saint Saintin choisit le prêtre qu'il juge le plus capable de gouverner le troupeau, son premier catéchumène, son premier prêtre, Saint Maur. Peut-être lui confère-t-il alors le caractère épiscopal.

La route qu'il a jadis parcourue jeune missionnaire, le reconnaît vieillard. Il est accompagné sans doute de son fidèle Antonin.

---

(1) « Mort à Meaux vers 356 » écrit en 1773, Dom Lelong, Prieur de Saint-Vanne (p. 501).

A Meaux, il plaide près du gouverneur la cause des fidèles injustement persécutés.

Insensible à ses raisons, le tyran le fait arrêter et emprisonner dans une des geôles du château romain de *La Muette* (1).

Exténué par les privations qui s'ajoutent aux fatigues d'un long voyage et d'une laborieuse existence, Saint Saintin meurt dans sa prison à un âge que l'on croit avancé.

Les chrétiens l'inhumèrent hors de la cité, au faubourg Cornillon (2).

*
* *

La nouvelle de sa mort répand une grande tristesse dans l'Eglise de Verdun.

Mais si les hommes d'Eglise disparaissent, l'Eglise, elle, ne meurt pas. C'est l'heure où le *second anneau*, se soudant au premier, continue la chaîne des Pontifes verdunois qui sera si glorieuse ! Saint Maur devient le premier successeur de celui que les générations chrétiennes appelleront

Beatus Pater noster Sanctinus
Notre Bienheureux Père Saint Saintin.

Oui ! il est juste de vous rendre grâces, Seigneur, qui, par votre grande miséricorde, avez daigné nous appeler des ténèbres à la lumière, et nous arracher à la puissance de Satan pour nous mettre au nombre de vos enfants adoptifs.

Car c'est bien par votre miséricorde, par votre grâce, que la Parole de la Foi a été semée parmi nous par les travaux du Bienheureux Saintin, et rendue féconde par ses mérites.

Maintenant donc, Père saint, affermissez ce que vous avez opéré en nous, et conservez le troupeau que vous avez donné à votre Fils, afin qu'après l'avoir sanctifié dans la vérité, rendu parfait dans l'unité, vous daigniez le consommer dans la Gloire. (Préface de Saint Saintin).

Du Mystère des Prodiges de N.-D. de Verdun (H. Ghéon, p. 16).

SAINT SAINTIN :

— *J'irai mourir loin de vous, mes amis, dans mon pays de blé ; je témoignerai à mon heure ; celui qui n'est pas prêt à témoigner par le sang est un faux témoin.*

Mais je n'oublierai pas votre patrie. Et je sais que mes ossements reviendront prier parmi vous, pour vous, d'accord avec la Sainte Mère, avec les Saints Apôtres Pierre et Paul, dans l'église même, à eux dédiée, que j'enracine ici dans votre sol.

En ce temps de douleur, la peste vous assaillira ; Mais je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour que votre postérité soit épargnée. Par la croix !

LE DOUBLE CHŒUR :

— *Par la croix.*

SAINT SAINTIN BÉNISSANT :

— *Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.*

---

1 et 2) Notice sur les Saints de Meaux — Saint Saintin, p. 11 (Chan. Le Renard).

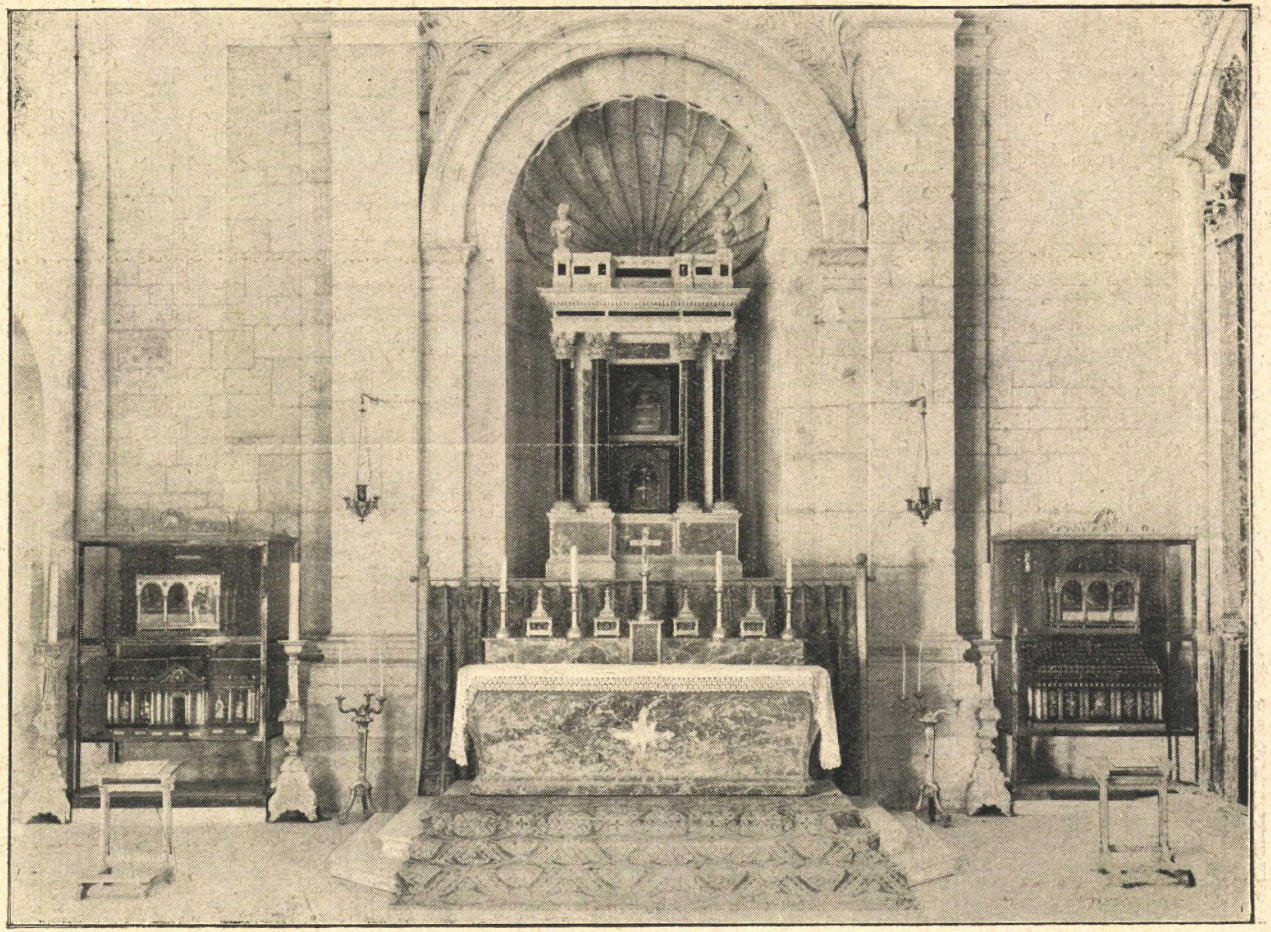

Sacraire des Saintes Reliques de la Cathédrale — Du côté de l'épître, châsse de Saint Saintin

DEUXIÈME PARTIE

SAINT SAINTIN
SES RELIQUES

Erunt reliquiæ ejus in medio populorum quasi ros a Domino. (*4e ant. des IIes Vêpres*).

Ses reliques seront au milieu des peuples comme une rosée que leur envoie le Seigneur.

IX. — La Grande Translation.

Les restes sacrés de notre Bienheureux Père demeurèrent à Meaux, jusqu'au XIe siècle. Sur son tombeau, situé *au midi* de la ville (1) et hors des murs, on éleva un oratoire qui fut ruiné à l'époque des invasions normandes, et remplacé longtemps après par une église, qui fut d'abord abbatiale, puis collégiale et paroissiale à la fois, — dédiée à Saintin.

Après la destruction de l'oratoire primitif, les reliques furent déposées en une châsse d'argent et conservées en la cathédrale Saint-Etienne de Meaux, où elles demeurèrent jusqu'à leur translation à Verdun, en 1032.

En revenant d'Espagne.

On sait l'estime que le Moyen-Age portait aux reliques des saints. C'était au point que plus d'une fois, on n'hésita pas à recourir à l'achat ou même au vol pour s'en assurer la possession.

Nous sommes en 1032. De riches marchands verdunois revenant d'Espagne passent par la ville de Meaux. Ils la trouvent presque déserte, tant la famine exerçait de ravages dans le pays. L'Evêque avait permis d'aliéner les trésors des églises pour le soulagement de la misère publique. La plus grande partie du clergé avait quitté la ville : seuls quatre prêtres étaient demeurés à la cathédrale pour en garder les reliques saintes et y assurer l'office divin.

*
* *

Un ancien manuscrit de Saint-Vanne (2), nous a conservé le récit que l'un de ces quatre prêtres fit plus tard à un religieux de Saint-Vanne de passage à Meaux, alors qu'il se rendait à Chartres pour affaires du monastère :

« *Il arriva donc que quelques marchands de Verdun revenant d'Espagne*

1) Translation de Saint Saintin, chan. Le Renard, p. 1.

2) Manusc. du XIIIe siècle de la collection de la soc. arch. de Côte-d'Or, cité par Roussel I p. 231.

passèrent ici avec un fort grand train de chariots, de chevaux et de mulets chargés de grandes richesses. Ils ne manquèrent pas sur le soir de venir à l'église et de présenter leurs offrandes.

Comment les marchands achetèrent les reliques de Saint Saintin.

Ayant achevé leurs prières, et nous l'office de vespres, ils nous envoyèrent prier de souper avec eux, et nous firent faire grande chère : puis, s'informant pourquoy il y avait si peu d'ecclésiastiques dans la ville, et quels estaient les corps saints que l'on gardait avec tant de respect dans la grande église : nous leur fîmes le récit de nos misères, et des noms de nos Saints. Celui de Saint Saintin leur ayant pénétré le cœur, ils nous tirèrent à part au sortir de table, et nous dirent en secret que nous pourrions nous racheter du péril de la faim en suivant leurs conseils ; qu'ils nous fourniraient quantité d'or et d'argent qu'il nous plairait, et que nous leur donnerions le corps de leur premier Evêque, Saint Saintin. Nous fûmes assez malheureux pour accepter ce party, et nous tirâmes l'urne qui renfermait ce depôt sacré, que ces marchands reçurent avec une joye respectueuse. Dès le point du jour suivant, ils sortirent de la ville et retournèrent à Verdun. Voilà la relation fidèle de votre bonheur et de notre perte, et voilà aussy de quelle sorte vous estes devenus possesseurs du corps du glorieux Saint Saintin. »

X. — A l'Abbaye de Saint-Vanne

Le précieux trésor fut déposé entre les mains du Bienheureux Richard, abbé de Saint-Vanne, dont l'église remplaçait l'ancienne *Saint-Pierre et Saint-Paul* de Saint Saintin.

On imagine la joie des moines de Saint-Vanne, du clergé et des fidèles de Verdun quand ils se virent en possession du corps de leur 1er Evêque !

En 1044 l'Evêque Richard 1er transféra ces reliques saintes dans une châsse, sur laquelle, écrit Dom Lecourt, il fit apposer une inscription relatant l'apostolat de Saint Saintin à Verdun, sa mort à Meaux, et sa translation. Moins d'un siècle plus tard, Albéron de Chiny en fit une nouvelle translation. C'était le 19 mai 1132, jour de l'Ascension, qui marquait le premier centenaire de leur transfert à Verdun.

Un grand honneur était réservé à la sainte châsse : quinze ans plus tard, le Bx Pape Eugène III de passage à Verdun pour consacrer la nouvelle Cathédrale d'Albéron, faisait, le 9 novembre 1147, une reconnaissance des reliques de Saint Saintin à l'abbaye Saint-Vanne (1).

Enfin en 1477, le 1er mars, qui était le dimanche de *Lætare*, l'Auxiliaire de Verdun, Didier, Evêque de Panéade, transférait les précieuses reliques dans une nouvelle et très riche châsse, faite par les soins de Mathieu de Dammarie, dernier Abbé régulier de Saint-Vanne.

La châsse de Mathieu de Dammarie, subsista jusqu'en 1793. C'était un monument remarquable de l'art religieux verdunois au Moyen-Age, la plus belle pièce du trésor de l'abbaye qui possédait, dit-on « le plus riche trésor de toute la province ». Nous en donnons (page 28) la description, illustrée d'un *essai de*

(1 Mgr Aimond, Cath. de V., p. 22 — Roussel I, p. 277.

reconstitution d'après le manuscrit de Dom Lecourt (Histoire de Saint-Vanne p. 309 à 316.)

*
* *

Dons de reliques.

Une ouverture de la sainte châsse eut lieu le 30 mars 1598, avec l'autorisation d'Erric de Lorraine, à la demande du Chanoine Guerlot. On en retira *une dent*, relique dont nous aurons à parler tout à l'heure (cf. p. 33).

Le 1er juillet 1622, du consentement de l'Evêque Charles de Lorraine et des Définiteurs du Chapître général de Saint-Vanne, la châsse fut ouverte de nouveau pour satisfaire aux instances de l'Evêque de Meaux, Jean de Vieupont, qui voulait enrichir d'une relique de Saint Saintin son église que les calvinistes avaient ravagée en 1562.

Le Chapître de Verdun chargea l'un de ses membres, Richard Daugnon, d'une relique importante du saint corps destinée à la cathédrale de Meaux. Il portait en même temps « une petite côte » du saint à l'abbaye Saint-Faron de la même ville. « L'on donna à cette même occasion une dent et un morceau du crâne de la teste aux religieuses de Saint-Claire de Verdun » (mn. Côte-d'Or).

Enfin en 1648, le 6 novembre, avec la permission de l'Evêque et du Chapître général de Saint-Vanne, une vertèbre fut retirée de la châsse et donnée à M. d'Hébec, aumônier de M. de Feuquières, gouverneur de Verdun (1).

XI. — Un Pèlerinage à Saint Saintin

De 1032 à 1793, pendant près de huit siècles, l'abbaye Saint-Vanne fut le centre du culte de Saint Saintin. C'est là, comme nous l'avons dit, qu'entre les mains du

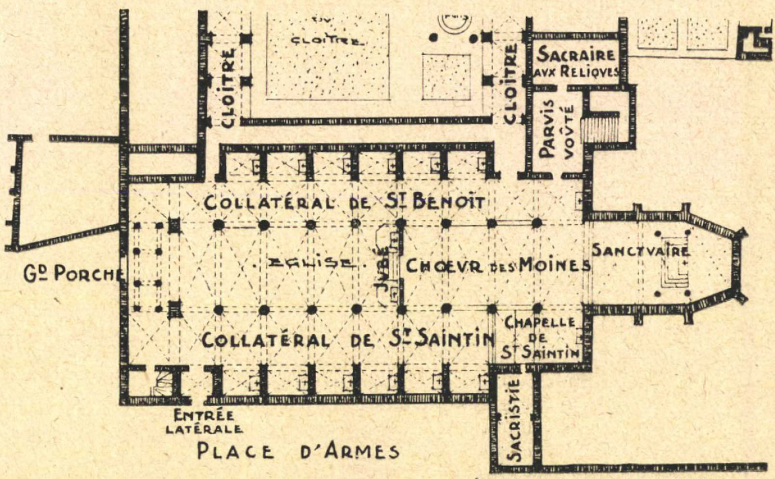

L'EGLISE SAINT-VANNE CENTRE DE LA DÉVOTION A SAINT SAINTIN

Bienheureux Richard, les marchands verdunois avaient déposé le précieux trésor qu'ils rapportaient de Meaux.

---

1) Au sujet de toutes ces translations et dons de reliques, cf. Dom Lelong, p. 50.

Les Religieux entourèrent toujours de grands honneurs le corps de Saint Saintin. C'est pour lui, que l'Abbé Mathieu de Dammarie fit construire, en 1477, la fameuse châsse de vermeil « pour laquelle il n'a épargné ni l'or, ni l'argent, les pierreries, le bon goult, l'art, l'habileté des ouvriers, et tout ce qui pouvait contribuer à lui donner la beauté où nous la voyons « (1).

Ce *centre* de dévotion de Saint Saintin n'était pas fermé au peuple de Verdun, comme nous pourrions nous l'imaginer aujourd'hui où la citadelle-haute est domaine exclusif de l'armée. Même après la construction de la citadelle qui renfermait l'abbaye dans ses murs, le peuple continua à fréquenter Saint-Vanne, témoin le livre de piété publié par les moines en 1740, à l'usage des *fidèles habitués à leur église*, témoins aussi ces comptes-rendus d'expositions de la châsse où « le concours de peuple fut si grand que notre église ne put le contenir (2) ».

*
* *

Faisons nous-mêmes ce pèlerinage à la châsse de Saint Saintin, à Saint-Vanne.

Au pied de la tour qui subsiste, seul témoin des grandeurs passées, nous aurons vite fait de reconstituer le cadre où se déroulèrent naguère tant de cérémonies, expositions, messes, processions en l'honneur de Saint Saintin.

L'Eglise abbatiale.

Nous sommes émerveillés en contemplant la belle église du XVe siècle, aux vastes fenêtres à meneaux et rosaces finement découpés. Elle fut commencée en 1431. Le chœur, la nef jusqu'au jubé, le sacraire, la sacristie, sont l'œuvre du grand Abbé, Etienne Bourgeois.

La sacristie déborde sur la « Place d'Armes » qui était la première cour du monastère avant que la citadelle fût construite.

Laissons à notre droite le petit portail latéral, et contournons la tour sud. Nous nous trouvons devant une façade plus sévère, flanquée de deux tours dont l'une, celle de gauche, subsiste encore.

Nous avons franchi le portail roman : Trois nefs de même hauteur, sans transept, se profilent devant nous. La nef est coupée par un haut jubé qui ferme le chœur de l'église.

Les deux collatéraux portent respectivement les noms des saints dont les autels s'élèvent au fond, *collatéral nord de Saint Benoit* du côté de l'évangile, *collatéral sud de Saint Saintin* du côté de l'épître.

Longeons ce dernier jusqu'au bout, laissant à notre gauche le jubé et les stalles, à notre droite l'entrée de la sacristie, et agenouillons-nous à l'autel de Saint Saintin.

L'autel de Saint Saintin.

C'est un autel en pierre de Verdun, dont la partie antérieure ainsi que les côtés sont tout de jaspe (3). Au fond de la table, un petit gradin surmonté d'un tableau de la Nativité de la Sainte Vierge. Deux colonnes encadrent ce tableau, supportant un fronton où se dresse un buste de la Sainte Vierge.

---

1) Mn. Dom Lecourt, p. 309.
2) Dom Lelong, p. 293. Messe en l'honneur de Saint Saintin, à Saint-Vanne, le 7 août 1763.
3) Dom Lecourt, p. 240.

Il nous plaît de voir le culte de Saint Saintin étroitement uni à celui de Notre-Dame : C'est à cet autel en effet, que chaque matin se dit la première messe qui est ordinairemt celle de la Sainte Vierge. Voici d'ailleurs sur le mur de gauche qui sépare cette chapelle du sanctuaire, un tableau de Saint Saintin.

Cet autel est l'œuvre de Dom Ringo qui fut prieur de l'abbaye pour la première fois en 1679. C'est dans cette chapelle, qu'aux jours de procession le clergé de la cathédrale vient prendre la châsse de Saint Saintin qui y a été exposée pour la circonstance. Car habituellement, elle est conservée au sacraire qui fait pendant à la sacristie du côté du cloître. (Voir le plan p. 25).

Le Sacraire.

Il est presque contigu à l'église, séparé seulement de la chapelle de Saint-Benoît par un petit parvis voûté où aboutit l'escalier par où les moines descendent à Matines.

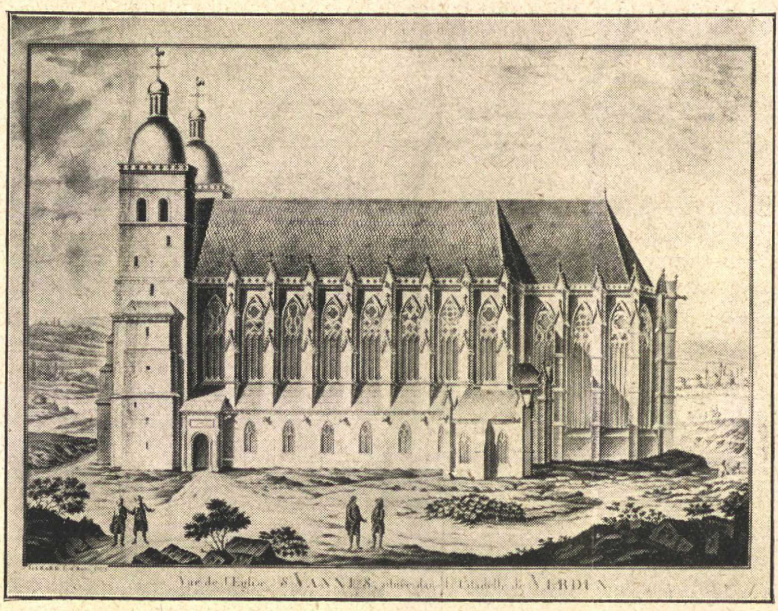

C'est une salle assez basse, recouverte par deux travées de voûte. Ses murs sont garnis de boiseries « en forme de coffres » sur lesquelles sont disposées six châsses, le trésor de l'abbaye : la châsse de *Saint Saintin*, tout en vermeil, un joyau d'orfèvrerie ; celle de Saint Vanne, celle-là même de la translation de 1147, présidée par le Pape Eugène III ; celles de Saint Madalvée, de Saint Pulchrône, de Saint Possesseur, et une 6e qui renferme « deux demi-corps des Vierges martyres de Cologne, compagnes de Sainte Ursule. »

Une légère tapisserie couvre la boiserie au-dessus des châsses. Mais au-dessus de celle de Saint Saintin « il y en a une plus riche, au petit point, avec personnages et paysages ; l'histoire d'Isaac, d'Esaü et de Jacob y est représentée au naturel ».

Saint Saintin et Saint Antonin partent pour l'Italie
Saint Denis les bénit

(Bibliothèque Nationale, Manuscrit XIIIe S., N° 2092).

Lire de bas en haut :

Saint Saintin et Saint Antonin en voyage vers Rome.

Saint Antonin malade : Saint Saintin le recommande à l'hôtelier et lui remet de l'argent.

Saint Antonin est jeté dans la fosse.

(Manuscrit XIIIe S., Biblioth. Nat.)

Saint Saintin reproche son crime à l'hôtelier.
Saint Saintin ressuscite Saint Antonin,
Il lui donne la Sainte Communion.

(Manuscrit XIIIe S., — Biblioth. Nat.)

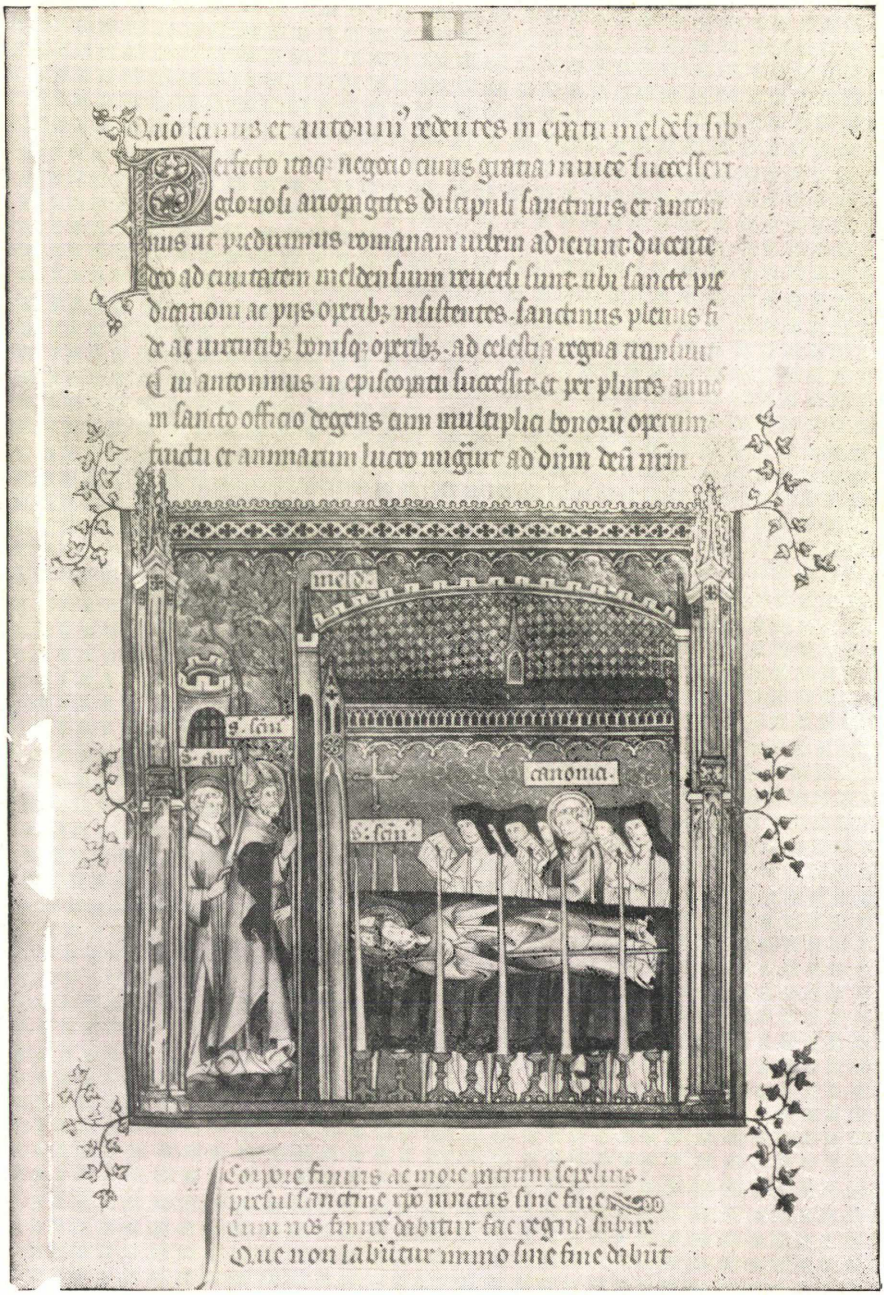

Funérailles de Saint Saintin
entouré des Chanoines de Meaux

(Manuscrit XIIIe S. — Bibl. Nat.)

XII. — La Sainte châsse de N. B. Père

« Une des plus magnifiques, des plus grandes, des plus riches, des mieux travaillées qui se voient dans le pays » écrit Dom Lecourt. On se rend compte qu'il n'exagère pas quand on lit attentivement les huit pages in-folio *(1)* qu'il consacre à sa description, et qui nous ont permis de tenter cet essai de reconstitution *(2)* qui en illustre la description.

Il semble que la grande châsse des Saints Evêques, faite en 1804 par le Prieur Martin s'inspire de l'ancienne châsse de Saint Saintin que les révolutionnaires avaient détruite dix ans auparavant, en 1794.

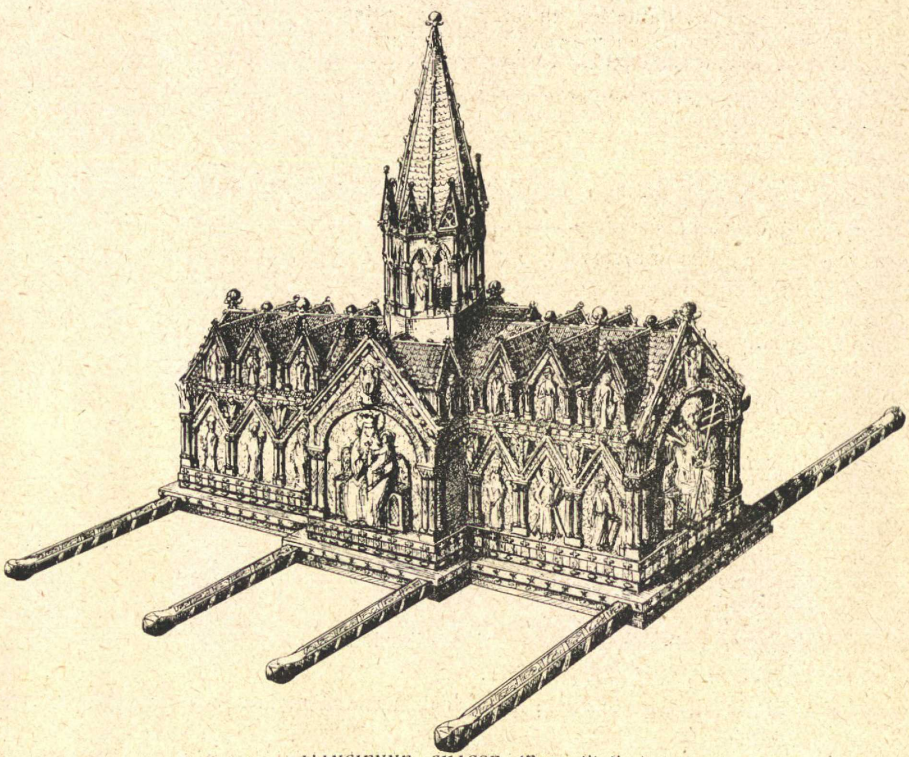

L'ANCIENNE CHASSE (Reconstitution)

Elle reproduisait la forme d'une église qui aurait un transept en son milieu, un portail à ses quatre extrémités, et sur la croisée centrale un clocher.

Ses dimensions et son poids justifient les superlatifs dont s'est servi le moine qui la décrit : Longue de 5 pieds *(*1 m. 60 environ*)*, sa largeur est de 1 pied, 7 pouces, 4 lignes (0 m. 60 environ*)* et sa hauteur *(*non compris le clocher*)* de 2 pieds, 10 pouces, 6 lignes *(*1 m. environ*)*. Un brancard à 4 bras couverts de lames d'argent sert à la porter « Il faut au moins quatre hommes à cet effet ». *(3)*

---

1) Dom Lecourt 309-316.

2) Nous le devons à M. Fascinet, architecte, à qui nous exprimons notre plus vive reconnaissance.

3) Lelong 501.

*
* *

Seize statuettes de vermeil ornent son pourtour, « si bien travaillées qu'elles paraissent animées ». Les quatre plus importantes *(1 pied = 33 cm.)* sont assises d'une part *Notre-Dame* et *Saint Saintin*, d'autre part *Saint Pierre* et *Saint Paul*, patrons primitifs — dans les portails d'extrémités de la nef et des transepts qui leur servent de niche. Nous y reconnaissons avec évidence Notre-Dame de la cathédrale, « qui tient sur ses genoux l'Enfant-Jésus à qui elle présente un bijou, et foule aux pieds le dragon » *(1)*. Saint Saintin est assis sur un trône, revêtu des habits pontificaux.

Les douze autres statuettes, un peu moins hautes, qui se partagent le tour de la châsse, trois à trois, entre les portails et chacune debout dans une petite niche, représentent les onze Apôtres et Saint Vanne, patron de l'abbaye.

Des vers latins *gravés en or sur fonds émaillés azurés* se rapportent à chacune de ces effigies.

* *
*

Vie et miracles de Saint Saintin.

La toiture de la châsse surtout nous intéressera parce qu'elle représente en abrégé la vie et les miracles de Saint Saintin et de Saint Antonin son compagnon.

Douze traits principaux de son histoire composent le sujet de ces reliefs qui sont encadrés de colonnes de bronze doré, hautes de 12 cm. environ, formant mansardes. Nous en donnons la liste :

1° « *Saint Antonin et Saint Saintin, premier Evêque de Verdun* ».

Saint Saintin en habits pontificaux tient un bâton qu'il appuie sur le pied d'un arbre. Saint Antonin tient un livre fermé, et tous deux écoutent un Ange.

2e « *Ils entrent à Verdun sur l'ordre de l'Ange* ».

Une porte de ville est représentée, et tous deux prêts à la franchir.

3° « *Ils prêchent au roi et au peuple la Foi du Christ* ».

Un roi, une reine, Saint Saintin et son compagnon, au pied d'une idole élevée sur une colonne.

4° « *Ils détruisent les idoles* ».

Saint Saintin ordonne, Antonin exécute l'ordre.

5° *Ils baptisent le roi et le peuple* ».

Saint Saintin fait le geste sur la tête dn roi, la reine tient la couronne, 2 ministres sont à genoux.

6° « *Saintin recommande à l'hôte Antonin malade et lui donne de l'argent* ».

7° « *Antonin est enseveli dans la fosse à fumier* ».

8° « *Saintin apprend par une inspiration du Saint-Esprit la mort d'Antonin* ».

9° « *Saintin demande à l'hôte et à sa femme où ils ont enseveli Antonin* ».

10° « *Saintin ressuscite Antonin de la fosse à fumier* ».

11° « *Saintin et Antonin offrent le St Sacrifice à Dieu* ».

Antonin assiste Saint Saintin comme ministre.

12° « *Le corps de Saintin est vendu par des meldois aux marchands verdunois* »

---

1) Ibid. p. 311.

*
* *

L'Ange sonneur.

Le clocher enfin mérite un regard d'admiration « Seize colonnettes en composent la structure dont la figure ressemble à huit beaux vitraux d'église » De leur sommet se détachent des gargouilles. et au-dessus « 8 couronnements pyramidaux dont les côtés sont percés à jour et les milieux ornés de rosettes ; la pointe de chaque pyramide se termine par un cristal de roche taillé ».

La flèche qui constitue la partie supérieure du clocher est couverte de lames de bronze et se termine par une boule de cristal.

« Dans le corps du clocher, entre les colonnes, on voit un ange debout dont la main droite est mobile et en état de sonner, au moindre mouvement de la châsse, une cloche d'argent enfermée au milieu de la flèche. Cet ange tient à la main une chaînette d'argent qui descend assez bas sur le toit de la châsse, et qui supporte en son bout une agathe couleur de cristal avec des veines rouges ».

*
* *

Telle était la « merveille » — considérée comme telle par les contemporains — qui fut tant de fois portée en procession dans les rues de Verdun pendant trois cents ans, que nos ancêtres ont admirée, devant laquelle ils ont prié, et que la Révolution a sauvagement anéantie parmi tant d'autres œuvres d'art dont s'enorgueillissait si légitimement le vieux Verdun.

On comprend mieux l'aveu qu'un orateur de cette triste époque laissa tomber du haut de la tribune : « Quand on pense aux actes de vandalisme que la Révolution a perpétrés à Verdun, il y a de quoi verser des larmes de sang ».

Nous déplorons sans doute l'anéantissement d'un chef-d'œuvre de très grand prix ; nous regrettons surtout ce qui nous serait aujourd'hui le témoin magnifique de la piété et de l'amour des siècles passés envers Celui de qui cette splendide châsse chantait la gloire.

Ne convenait-il pas de tenter d'en offrir à nos lecteurs une restitution ?

XIII. — A la Cathédrale Notre-Dame

Il est assez piquant de constater que la cathédrale, si riche en reliques avant la Révolution, n'en ait jamais possédé aucune de son premier Evêque. Saint Saintin n'y avait même pas une chapelle : c'est seulement au cours des restaurations de 1755-1760, que le Chapître lui éleva un autel surmonté du vaste rétable qui existe encore, encadrant sa statue de pierre (1) d'un art plutôt douteux.

A l'époque révolutionnaire, par ordre de la Convention, les très riches châsses et reliquaires des églises de Verdun sont transportés à la cathédrale, et renfermés à la sacristie sous la responsabilité du citoyen Krebs, ci-devant suisse de l'église, et nommé par le District, commissaire-gardien des objets d'art déposés à la cathédrale (2).

Quand il sut que les révolutionnaires avaient dessein de piller le trésor de la cathédrale et de profaner les Saintes Reliques, Krebs, aidé de quelques amis sûrs qu'il avait mis au courant de son projet, retira secrètement de leur châsse les

---

1) Œuvre du sculpteur allemand Gerveinkas (Mgr Aimond, Cath. V. p. 147).
2) Roussel II p. 145 et sq.

ossements de Saint Saintin et les déposa dans le caveau qui avait été profané, de Mgr de Nicolai. Ils y démeurèrent avec les autres reliques jusqu'en 1804, époque à laquelle Martin, dernier Prieur des Prémontrés de Saint-Paul de Verdun, fit faire de nouvelles châsses pour les recevoir, ainsi que l'armoire de pierre — sorte de mausolée — du sacraire qui devait abriter ces châsses.

RÉTABLE DE SAINT SAINTIN (XVIIIe SIÈCLE).

Les restes de Saint Saintin furent renfermés dans un reliquaire distinct, celui que nous connaissons, qui n'offre rien de remarquable au point de vue de l'art. C'est un petit coffre oblong, reproduisant la forme d'une église qui serait, dit-on, l'ancienne église des Prémontrés de Saint Paul (1), garni sur ses quatre faces et sa toiture d'ornements en cuivre argenté (cf. p. 34). A l'intérieur, une boîte en chêne, bien close, munie de rubans et de cachets de cire aux armes épiscopales, renferme les principaux ossements du corps de Saint Saintin.

Conformément aux ordres de Mgr d'Osmond, évêque de Nancy (le siège de Verdun ne devait être rétabli qu'en 1823), une reconnaissance minutieuse des Reliques fut faite après l'exhumation de 1804. Descriptions et procès-verbaux en ont été dressés qui sont conservés dans les archives de l'Evêché.

Mgr Letourneur fit ouvrir la Châsse le 15 octobre 1844 (2). Une *dent* en fut extraite et donnée aux Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame de Verdun. Cette relique enfermée dans une sorte de monstrance est toujours en grande vénération chez les Religieuses d'Arlon (3) cf. p. 32).

Le succeseur de Mgr Letourneur, Mgr Rossat (4), visita à nouveau la châsse le 16 novembre 1858, et en retira un fragment de *côte* qu'il destinait à sa chapelle.

---

1) Mgr Aimond (Cath. V. p. 151).

2) Roussel II p. 150. (Continuateurs).

3) Lettre de Révérende Mère L. de Gonzague, supérieure.

4) Lors de cette reconnaissance des Reliques, avec le concours de M. Liénard et d'un médecin, on remarqua que les fémurs étaient *arqués* comme ceux d'un *cavalier* — chose plausible pour un missionnaire itinérant.

* *
*

A l'époque contemporaine, la châsse de Saint Saintin fut ouverte en deux circonstances :

1° En 1896, Mgr Pagis ayant ordonné un inventaire général des Saintes Reliques (1) conservées dans le diocèse, « les Reliques de la cathédrale sorties de leurs châsses furent transportées au Couvent de la Congrégation de Notre-Dame par les soins de M. Frussotte, commissaire des Saintes Reliques, afin qu'elles fussent placées dans de nouveaux suaires de soie » *(2)*. Les gros ossements furent enfermés dans des gaines de taffetas rouge sur lesquelles furent cousues des petites bandes de parchemin portant, écrit à l'encre de Chine, le nom du saint. C'était une mesure de sage précaution pour éviter à l'avenir tout danger de confusion.

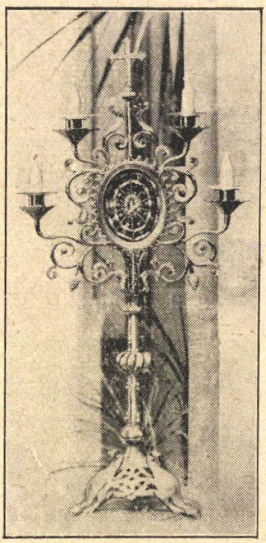

Reliquaire de la dent de Saint Saintin (*Congrégation N.-D. Arlon*).

Ce fut l'occasion d'une solennelle ostension des Reliques de Saint Saintin et des Saints Evêques, qui eut lieu le samedi 18 juillet 1896 à la chapelle de la Congrégation :

« L'avant-veille, M. le Doyen du Chapître en compagnie de plusieurs Chanoines était entré dans la clôture pour examiner l'arrangement des reliques exposées à la salle capitulaire. Ces Messieurs s'étaient déclarés fort satisfaits.

« Le jour de l'ostension, une foule compacte remplissait la chapelle extérieure, curieuse de prendre part à une cérémonie si nouvelle.

« M. l'Aumônier, revêtu de la chape, prenait les reliques à la grille, puis debout sur les marches de l'autel, les présentait à la vénération du peuple en prononçant une formule latine.

« M. Frussotte en fit l'historique et donna ensuite la bénédiction avec ces mêmes reliques, pendant que le chœur des Religieuses chantait l'invocation du saint ». *(3)*.

2° En 1936, Mgr Ginisty confie à M. le Chanoine Souplet, sacriste de la cathédrale, le soin de restituer aux différents coffrets qui renferment les ossements de Saint Saintin et des Saints Evêques, les cachets de cire qu'une évacuation brutale avait brisés pendant la grande guerre.

A l'occasion de ces deux ouvertures de la sainte châsse, des parcelles furent détachées des ossements de Saint Saintin et de plusieurs de nos Saints Evêques.

C'est ainsi que les chapelles des séminaires et de nombreuses églises du diocèse de Verdun se glorifient de posséder quelques fragments de reliques de notre Bienheureux Père Saint Saintin.

---

1) S. Rel. 1895. Lettres de Mgr Pagis (p. 6*)* instituant M. Frussotte commissaire général, pour la visite des Saintes reliques et (p. 189) ordonnant un inventaire général des Saintes Reliques dans le diocèse.

2 et 3) Extrait des Annales de la Congrégation (juillet 1896) aimablement communiqué par la Révérende Mère L. de Gonzague, supérieure du Couvent d'Arlon.

XIV. — Le Reliquaire de Saint Saintin

dit de la Trinité.

Nous avons rappelé (p. 25) que lors de la reconnaissance de 1598 par Erric de Lorraine, un certain chanoine Guerlot demanda et obtient qu'une *dent* fut retirée de la châsse de Saint Saintin.

Quel était ce chanoine Guerlot ? Nous savons seulement que Jean Guerlot avait été pourvu d'une prébende à la cathédrale en 1588, qu'il faisait partie du corps de *l'aumône publique* de Verdun dont les sept recteurs étaient choisis dans le clergé, la noblesse et la bourgoisie, et qu'il mourut le 25 mars 1618.

Jean Guerlot fit enchâsser cette *dent* dans un reliquaire d'argent qui est aujourd'hui la propriété des Evêques de Verdun. Il mesure 22 centimètres de hauteur.

La base, dont la face antérieure est creusée en une ovale verticale fermée d'un verre qui laisse voir la relique, est une sorte de cube reposant sur quatre pieds en boule.

Tout autour se déroulent des inscriptions gravées au burin dont voici la traduction :

« *Dent de Saint Saintin, 1er Evêque de Verdun en l'an 97 (erreur de date due à la confusion qu'on faisait alors entre Saint Denis Evêque de Paris et Saint Denis l'Aréopagite) qui enseigna aux Verdunois la foi en la Sainte Trinité.*

« *O Dieu, faites entrer en partage avec ceux qui vous craignent, Erric de Lorraine, Evêque de Verdun, qui, l'an du Seigneur 1593, le 30 mars, visitant le corps de Saint Saintin en donna cette dent vénérable — et Jean Guerlot, Chanoine, sur le vœu duquel on l'a enchâssée ici.*

« *Salut, dent sacrée, bouche pure et chef vénérable du divin Pontife Saintin, vase très pur de l'Esprit d'En-haut, toujours imprégné de la sainte vertu* ».

Reliquaire dit de la « Trinité ».

Au-dessus du reliquaire proprement dit, un globe de cristal figure le monde, supportant une *Trinité* d'argent repoussé : le Père sous la figure d'un vieillard assis sur sur son trône (sorte de faldistoire en X) : le Fils, sur sa croix, dont le Père soutient de ses mains les extrémités de la branche tranversale. Le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe semble sortir de la bouche du Père, et se reposer sur la tête penchée du Fils.

A quelle église ou communauté Jean Guerlot destinait-il ce reliquaire ? Nul ne le sait. Le parchemin qui l'accompagne nous apprend qu'il fut présenté en 1821 à l'examen de l'Evêque de Nancy Mgr d'Osmond.

Comment un demi-siècle plus tard ce reliquaire se trouvait-il exposé à la vitrine d'un marchand d'antiquités à Nancy ? On l'ignore. Son existence fut signalée à Mgr Hacquard, Evêque de Verdun, qui en fit l'acquisition de ses deniers, et le destina à son prie-Dieu pour passer à celui de ses successeurs (1)

---

1) S. R. de Verdun, chanoine Frussotte, au 13 janvier 1900.

La châsse actuelle de Saint Saintin

(début du XIXe siècle)

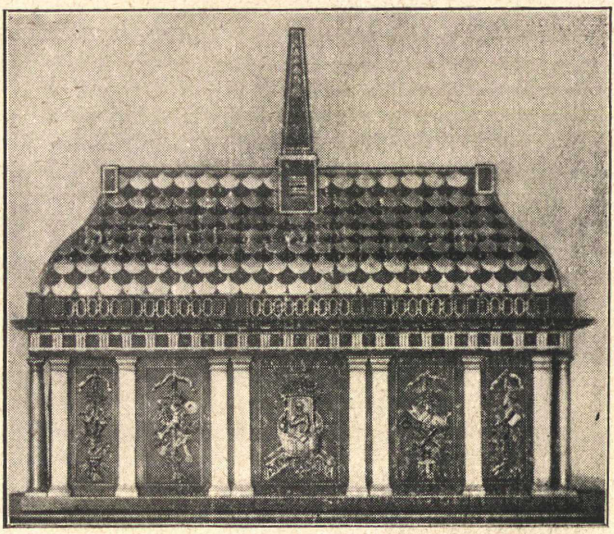

PRIONS

Nous implorons humblement votre majesté, Seigneur, afin que ceux que vous avez appelés des ténèbres à la Lumière de la Vérité *par le Bienheureux Saintin, demeurent, par son intercession,* fermes dans la foi, *et inébranlables dans l'espérance de l'Evangile qu'il a prêche.*

(Oraison, fête de Saint Saintin,
22 septembre.)

« *Nous sommes votre gloire comme vous serez aussi la nôtre, au jour de Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

(Graduel, messe de Saint Saintin, parole de Saint Paul aux Corinthiens).

« *Vous êtes mon œuvre en Notre-Seigneur, car je vous ai engendrés en Jésus-Christ par l'Evangile* ».

(Parole de St Paul aux Corinthiens Graduel, messe de Saint Saintin).

Vitrail de Saint Saintin — transept oriental

(M. Gruber, Maître-verrier)

TROISIÈME PARTIE

SAINT SAINTIN

SON CULTE

Non recedet memoria ejus, et nomen ejus requiretur a generatione in generationen (*4e ant.*)

Sa mémoire ne s'effacera pas et son nom sera honoré de génération en génération.

XV. — Le Culte de Saint Saintin autrefois

Aimons nos Saints Patrons.

L'Eglise nous recommande avec force de ne pas regarder le Christ comme une abstraction, mais *comme un Etre réellement vivant et présent parmi nous.*

Les Saints, eux non plus, ne sont pas des abstractions : Y aurait-il quinze siècles et plus qu'ils ont quitté la terre, ils sont *bien vivants au ciel* où ils exercent *une action bien réelle* en faveur de leurs clients de la terre.

A la lumière dont l'Histoire éclaire trop parcimonieusement ces temps lointains, nous avons essayé de suivre Saint Saintin dans le développement de son existence terrestre — son curriculum vitæ — et dans *l'exercice de sa vocation* d'apôtre.

Or la « vocation des Saints » n'a pas atteint son développement complet et définitif ici-bas. Ils n'ont fait que *commencer* une œuvre qu'ils continuent là-haut d'une façon incomparablement plus efficace.

Ceux qu'ils ont connus sur terre et pour qui ils se sont dépensés restent au ciel l'objet de leur sollicitude, et, en leur faveur, ils usent de leur crédit près du Bon Dieu.

*
* *

Ces convictions qui remplissaient les âmes aux époques de foi vive, et qui n'ont jamais cessé d'animer les vrais fidèles, expliquent l'intensité de ferveur et la confiance que l'on avait jadis — et que beaucoup ont encore aujourd'hui, grâce à Dieu — pour les Saints, spécialement pour les Saints Patrons des provinces et des paroisses, *in casu* pour le Saint Protecteur de la ville et du diocèse de Verdun, Notre Bienheureux Père Saint Saintin.

La fête liturgique de Saint Saintin.

Nos plus anciennes traditions verdunoises regardent le *22 septembre* comme le *dies natalis*, ou anniversaire de la mort de Saint Saintin. Le martyrologe romain les confirme en lui consacrant l' « éloge » suivant à cette même date :

« A Meaux, Saint Saintin Evêque, disciple de Saint Denis..., qui fut consacré par lui Evêque de cette ville, et qui y prêcha le premier l'Evangile ».

Quoi qu'il en soit des traditions les plus anciennes, les martyrologes de Verdun, Meaux, Chartres, Séez (1) s'accordent, aux XVe-XVIIIe siècles, à fixer la fête de Saint Saintin au 11 octobre.

L'Eglise de Verdun célébrait son Saint Fondateur sous le rite dit alors « solennel de seconde classe avec octave ». Quelques années avant la Révolution Mgr Desnos avait obtenu du Chapître que la fête de Saint Saintin serait reportée sinon à la date ancienne du 22 septembre, du moins au dernier dimanche de ce mois.

En Septembre 1792, Mgr Desnos, de retour à Verdun après son premier exil, célébrait en sa Cathédrale qu'il venait de purifier la dernière fête de Saint Saintin que les circonstances durent rendre émouvante.

Dès le 12 Octobre, il disait un adieu définitif à la Ville de St Saintin pour aller mourir à Coblentz (2),

*
* *

Saint-Vanne, centre de son culte.

L'historique du culte de Saint Saintin se confond avec celui de ses Reliques.

On a constaté plus haut, non sans quelque étonnement, que la Cathédrale si riche en reliques, n'en possédait aucune de son Premier Evêque.

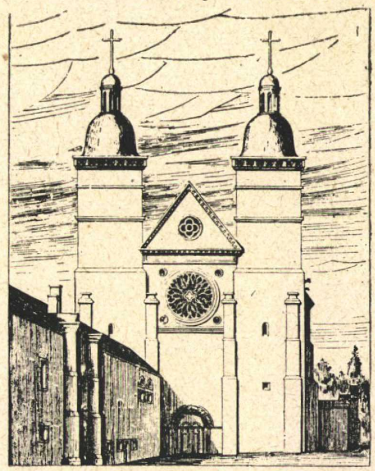

PORTAIL DE SAINT VANNE

On n'est pas moins surpris, en parcourant la liste de ses chapellenies, de n'y voir aucune chapelle de Saint Saintin, ni aucune fondation en son honneur.

Ce n'est qu'après les restaurations de 1760 que le Chapître songea à lui élever un autel, et à ériger au-dessus de l'autel la statue qui se voit encore dans le transept du côté de l'Evangile.

C'est à l'abbaye Saint-Vanne, autour de la châsse de Saint Saintin que, jusqu'à la Révolution, gravitent comme autour de leur centre, tout le culte officiel et la dévotion populaire des Verdunois envers leur premier Evêque. C'est de Saint-Vanne que part la châsse pour les processions, et c'est à Saint-Vanne qu'elle retourne. Une confrérie de Saint Saintin y a son siège, qui groupe les Verdunois dévoués à son culte. Un manuel de piété populaire avait été édité par les Bénédictins pour les pèlerins et habitués de leur église, avec prières et pratiques de dévotion à Saint Saintin.

Nous recueillons un témoignage de la piété verdunoise envers Saint Saintin sous la plume du Prieur de Saint-Vanne, Dom Lelong, qui écrivait en 1773 (3) : « *Le peuple de Verdun a grande dévotion à Saint Saintin.* Il demande dans les nécessités publiques l'exposition de sa châsse, et quelquefois la procession, ayant ressenti des effets sensibles de sa protection ».

---

1) Chanoine Roussel — cf. aussi les anciens missels verdunois.
2) Mgr Aimond, Cathédrale de Verdun, p. 51.
3) Dom Lelong, p. 224.

XVI. — En temps de calamités

« Quand la ville souffre quelque calamité publique, écrit Dom Lelong, on descend la châsse de Saint Saintin, et on la porte en procession, ce qui est toujours suyvi — et observé jusqu'à présent — de la grâce qu'on espère ».

Au cours des pages se rapportant à l'histoire de l'abbaye entre 1630 et 1763 nous avons relevé une liste des principales expositions et processions, particulièrement instructive à cet égard.

Quelquefois il ne s'agit que de simples expositions de la châsse, qui durent ordinairement plusieurs jours, parfois plusieurs semaines, jusqu'à ce que la grâce implorée soit obtenue, avec prières publiques, saluts et neuvaines devant la châsse (1)

D'autres fois, s'ajoute à cette exposition une messe solennelle chantée en présence des Reliques, et à laquelle le peuple est invité : L'initiative en vient d'ailleurs le plus souvent du peuple ou de ses mandataires.

Enfin dans les besoins pressants, la procession générale est demandée. Nous en parlerons plus loin.

*
* *

Pourquoi recourt-on surtout à Saint Saintin.

Dans les « calamités », et besoins publics en général. Pour les « nécessités publiques de la peste, guerre, famine » (procession du 4 juillet 1630 (2) — plusieurs expositions en 1708 et 1709 (3) — « pour demander à Dieu la cessation de la misère » (disette de 1709) (4).

Le plus souvent on recourt à Saint Saintin quand l'intempérie des saisons menace les campagnes de stérilité. Voici quelques uns des motifs dans la forme même où ils sont exprimés :

«... les vignes périssant par la sécheresse (1678).
«... pour demander la pluye (1680).
«... pour demander le beau temps (1698).
«... pour obtenir d'être préservé de la gelée (1706).
«... pour demander du beau temps pendant la moisson (1710).
«... pour demander de la pluye pour les biens de la terre qui dépérissaient par une trop grande sécheresse (1711).

Et le motif de l'exposition est suivi le plus souvent de réflexions comme celles-ci qui témoignent de la promptitude et du succès de l'intercession de Saint Saintin :

«... dès le matin, un brouillard s'étant levé fondit la glace et il n'y eut pas de mal aux vignes (1668).
«... elle ne fut pas plutôt exposée que le ciel se couvrit de nuées, la nuit il pleuvait abondamment, et le jour il faisait beau. Ce qui dura tout le temps que la châsse fut exposée (1678).
«... on eut la pluye si à propos que la récolte fut très bonne (1680).
«... et la pluye qui durait depuis plusieurs jours cessa tout à coup et le beau temps revint (1698).
«... et on eut le beau temps dès le lendemain de l'exposition (1700).
«... et on fut préservé de la gelée (1708).

---

1) Dom Lecourt, *passim*.
2) Dom Lecourt p. 206.
3) Dom Lecourt p. 212.
4) P. 213.

On faisait aussi des processions **d'action de grâces.**

«... on eût une si bonne année que les bourgeois demandèrent qu'en action de grâce on la portât encore en procession générale » (1668).

«... le beau temps revint. C'est pourquoi on chanta le *Te Deum* le 4 juillet après vespres avant que de remettre la châsse » (1700.).

Processions nocturnes.

Aux XVe et XVIe siècles et au début du XVIIe siécle, les processions nocturnes étaient fréquemment demandées, surtout au printemps, lorsqu'une nuit claire menaçait les vignes d'une de ces gelées si désastreuses, trop fréquentes en nos régions. La châsse sortait de l'église à minuit et la foule l'accompagnait avec des flambeaux.

PROCESSIONS NOCTURNES

Elles furent abolies en principe en 1627 (1), non qu'il paraisse qu'il y ait eu des désordres, mais en raison des prescriptions de l'autorité militaire.

« Pour bonnes considérations, déclarait le Chapître en une conclusion du 28 mai 1627, il n'y aura plus aucune procession de nuit ainsi que l'on soulait *(solebat,* avait coutume*)* ci-devant pour injures du temps » (1).

« Nuitamment, en cas de gelée ou de temps rude et contraire aux biens de la terre, ce que Dieu ne veuille, l'on ne sonnera pas les cloches, et ne se fera aucune procession, puisque M. le Gouverneur a défendu toutes assemblées nocturnes » (conclusion du 10 mai 1628) (1).

Cependant, en dépit de ces décisions, il y eut encore de ces processions nocturnes au cours du XVIIe siècle. Dom Lecourt (2) en cite un exemple (en 1662). De même en 1667 il s'en fit une, d'après la conclusion suivante du 10 mai, que nous lisons dans le cérémonial de Guédon (3) :

« Plusieurs bourgeois de cette ville s'étant présentés, suppliant très humblement Messieurs au nom de tout le peuple de vouloir bien accorder une procession générale à l'heure de minuit, au sujet que l'air est extraordinairement froid, et qu'il y a grand danger que tous les biens de la terre ne soient perdus cette nuit par une gelée, et d'avoir la bonté que de faire demander aux Prieur et Religieux de Saint-Vanne la châsse de Saint Saintin pour y être portée afin d'obtenir de la miséricorde de Dieu par l'intercession de ce grand Saint la conservation des dits biens,

Messieurs, voulant bien seconder de tout leur possible la bonne intention des suppliants, ont accordé la dite procession requise en tant que besoin serait, et commis MM. Millet et Flandin, présidents, pour aller demander la dite châsse, pour y être portée ».

(concl. 10 may 1667).

---

1) Guédon, 7e partie p. 70.

2) Dom Lecourt, p. 207.

3) Guédon p. 70, 7e partie.

Dans nos maladies, recourons à Saint Saintin.

Mgr d'Hocquincourt guéri par Saint Saintin

Il n'a été question jusqu'ici que du recours à Saint Saintin dans les *nécessités publiques*. Nous avons admiré comment il sait récompenser la confiance qu'on lui témoigne.

La même confiance, le même recours à sa puissante intercession dans les *nécessités privées*, maladies, épreuves de toutes sortes, sont couronnés du même succès.

Un exemple venu de haut nous le confirme : En 1678, Mgr d'Hocquincourt, Evêque de Verdun, était tombé gravement malade. Il se recommanda à Saint Saintin et demanda aux moines de Saint-Vanne de faire une neuvaine en son honneur pour sa guérison. « Rétabli de sa maladie par l'intercession, comme il le pensait, de Saint Saintin (1) » il voulut célébrer une messe d'action de grâce à l'abbaye. La châsse ne fut pas exposée, mais on dressa devant elle, au sacraire, un autel où il dit cette messe d'action de grâce.

Recourons à Saint Saintin dans nos maladies !

XVII. — Le Cérémonial des Processions de Saint Saintin

A qui il appartenait de demander la châsse

C'est celui qui ordonnait la procession, qui faisait la demande de la châsse à Saint-Vanne. Jadis le droit d'ordonner les processions générales appartenait au Chapître ; c'était donc à lui de demander la châsse de Saint Saintin pour les processions. Mais « depuis l'arrêt du Conseil de l'année 1694 qui donne la juridiction au Seigneur Evêque, c'est lui ou son Grand Vicaire qui ordonne les processions. C'est à lui aussi à tenir la main afin que tout ce qu'il ordonne soit exécuté. Et par conséquent, quand il accorde une procession avec la châsse de Saint Saintin, il doit envoyer la demander à Saint-Vanne » (2). Mais en l'absence de l'Evêque, c'est au Chapître qu'il appartenait de le faire.

Un jour le Maire ayant demandé la châsse (3), on lui rappela qu'il fallait l'ordre de Monseigneur l'Evêque ou en son absence de MM. les Chanoines « parce que ce n'est pas à MM. de l'Hôtel de Ville d'indiquer cette sorte de procession ». Et le lendemain un chanoine vint en faire la demande de la part du Chapître.

Comment on allait chercher la châsse à Saint-Vanne (4).

Une délégation de huit anciens chanoines se rend à Saint-Vanne. Ils marchent deux à deux précédés du suisse, de deux vergers, de deux clercs en aube portant les croix, de deux enfants de chœur portant des flambeaux éteints. Ils sont suivis de huit porteurs de châsse (soit deux équipes de quatre) en robe rouge.

---

1) Dom Lecourt p. 208.
2) Guédon 7e partie, f. 76 au verso, réponse à une réclamation du Prieur de St-Vanne en 1740.
3) Dom Lecourt p. 215.
4) Guédon, 7e partie f. 72 (conclusion de 1723).

Le large pont qui donne aujourd'hui accès à la citadelle n'existait pas : Au retour à la cathédrale, le cortège descendait par le pont-levis qui domine la rue de Rû, et suivait les rues de Rû, Mazel, Saint-Pierre, de la Belle-Vierge, en cet ordre : le suisse suivi du verger de Saint-Vanne, les quatre porte-croix (2 de Saint-Airy et 2 de Saint Vanne), les deux vergers et les deux porte-croix de la cathédrale, puis la châsse suivie des huit chanoines, et enfin les Bénédictins de Saint-Airy et de Saint-Vanne.

Jusqu'au début du 18e siècle, deux chanoines devaient demeurer en otage à l'abbaye jusqu'à la réintégration de la châsse. Ainsi fut-il fait à la procession du 4 juillet 1630 (1).

Il arriva souvent qu'aux chanoines en habit de chœur se joignait le « Conseil de ville en corps et en robe pour chercher solennement la châsse à Saint-Vanne et l'y reconduire avec les mêmes honneurs après la procession » (2).

La Procession.

La procession avait lieu quelquefois le matin. Le plus souvent elle se faisait après vêpres. Ordinairement, un mandement épiscopal avait averti le peuple de joindre ses prières à celles du clergé et des magistrats.

Reliquaire de Saint Saintin sur son support.

« Tous les corps se rendent à la Cathédrale : les corps ecclésiastiques précédés de leurs vergers, croix et bannières ; MM. du Présidial et Baillage en robes précédés de leurs huissiers, et MM. de l'Hôtel-de-Ville précédés de leur suisse et des sergents de ville.

En arrivant à la Cathédrale, tous les corps se placent aux endroits qui leur sont assignés : MM. de la Madeleine devant l'autel de N.-D. au jubé. Les Bénédictins de Saint-Vanne et de Saint-Airy dans la chapelle de Saint-Jean-Baptiste ; les Chanoines Réguliers de Saint Nicolas dans la chapelle de Saint-Antoine ; les Prémontrés dans la chapelle du Saint-Sacrement ; les curés de la ville avec leurs maîtres d'école en surplis près du pilier du bénitier ; les Augustins, Jacobins, Récollets, Minimes, Capucins dans la chapelle de Pitié ; MM. du Présidial et du Baillage et MM. de l'Hôtel-de-Ville dans leurs bancs en la nef ; les sergents de ville au portail avec leurs hallebardes ».(Guédon).

La procession se met en marche dans un ordre minitieusement prévu, et se dirige vers l'église de la *station*. Les cloches de toutes les églises devant lesquelles passe la procession doivent sonner en volée.

L'église de station est très souvent celle des Jacobins. Parfois c'est celle des Récollets ou encore Saint-Nicolas. Quand la procession est entrée on y chante un

---

1) Dom Lecourt p. 206.
2) Délibération du 14 août 1739.

motet et une oraison ; après quoi la procession se reforme pour retourner à la cathédrale. Il est à remarquer qu'étant venue par la Belle-Vierge et devant Saint-Pierre, elle retourne toujours par Mazel, la Grange et Châtel. Quand le temps est menaçant, le cortège qui a accompagné la châsse en venant de Saint-Vannè, quitte la procession à la *Grange* et reconduit la châsse à Saint-Vanne, pendant que la procession remontant à la cathédrale fait une dernière station dans la grande nef.

XVIII. — La Procession du 15 Août 1712

Pour nous mieux représenter ce qu'étaient ces grandes manifestations de confiance en Saint Saintin et la solennité qu'elles comportaient, nous reproduirons le compte-rendu de la procession qui eut lieu le 15 août 1712 à la demande de MM. de l'Hôtel-de-Ville, demande présentée, comme il était de règle, par le Chapître.

« Le 15 août, la châsse de Saint Saintin fut portée en procession générale à la Cathédrale. D'abord le Maire l'avait demandé, mais comme ce n'est point à MM. de l'Hôtel-de-Ville à indiquer cette sorte de procession, que pour cela il fallait l'ordre de Mgr l'Evêque ou de MM. les Chanoines en son absence, l'un d'eux vint le lendemain en faire la demande de la part du Chapître et on leur accorda aux conditions qu'ils observeraient le cérémonial prescrit en pareille circonstance et dont on lui fit la lecture à quoi ils acquiescèrent.

IMAGE POPULAIRE DE SAINT SAINTIN

Le lendemain, huit de Messieurs les Chanoines arrivèrent dans notre église sur la fin de nos vespres, accompagnés d'un de leurs bedeaux, de leur croix processionnale, avec deux céroféraires et leurs porte-châsse habillés en robes rouges.

On fit marcher la châsse à la tête de notre corps joint à la communauté de Saint-Airy qui avait été invitée à ce sujet. MM. les Chanoines marchaient immédiatement après la châsse, et nous ensuite, chacun selon son rang de profession.

On sortit de l'église par la grande porte, on passa tout le long de la rue de la citadelle qui conduit à la porte du Secours (1), ensuite auprès du Corps de garde où les soldats étaient en haye, le mousquet sur l'épaule, les tambours appelants. On descendit à l'autre Corps de garde, proche la porte du pont-levis (2) où les soldats étaient aussi en haye. Ensuite la procession a passé par devant Saint-Amant, le séminaire

1) Située dans l'angle sud-ouest de la citadelle (plan de 1745), au-dessus de la rue de Rû
2) qui donne accès à la rue de Rû.

(prison), l'Hôtel de Ville (pl. Mazel), et ainsi jusqu'à Notre-Dame où la châsse a été posée dans la nef, sur une table préparée proche l'entrée du chœur (devant le jubé) autour de laquelle nous sommes demeurés jusqu'à ce que MM. les Chanoines soient sortis du chœur pour commencer la procession.

La procession se déroula au chant des hymnes et des répons à l'aller, et des Agne Dei *avec les litanies des Saints au retour. L'église des Jacobins était le lieu de la Station. On y déposa la châsse sur une table préparée au bas des degrès du chœur. An retour, nous avons quitté la procession proche la Grange ou halle du marché au grain, où étant, 8 ou 9 des Messieurs de la Cathédrale se sont détachés de leur corps, et ont accompagné la châsse jusqu'à Saint-Vanne comme ils avaient fait en venant. M. le Premier Président du Présidial avec l'avocat du Roy, et deux autres officiers et une grande multitude de peuple l'ont aussi accompagnée* ». (1)

XIX. — Le Culte de Saint Saintin de nos jours

Nous sommes loin, hélas, de ces époques de foi vive où, dans une parfaite harmonie, tous les corps religieux et civils, entourés d'un peuple entier, se livraient à des manifestations de piété comme celles que nous avons tenté de décrire plus haut, et dont nous avons peine à nous faire l'idée.

Hâtons-nous de dire pourtant que *la flamme n'est pas éteinte*, que le peuple chrétien de Verdun n'a jamais cessé de recourir dans ses besoins à celui qu'il a toujours considéré comme son protecteur.

Les anciens Verdunois ont encore vu au cours du siècle dernier des expositions et des processions de la châsse de Saint Saintin, aux mêmes intentions que jadis, à la demande des cultivateurs et vignerons de Glorieux, Regret, Belleville, Thierville. Monseigneur Gattinois, curé de la Cathédrale, qui est mieux qualifié que personne pour parler des anciennes traditions de Verdun où s'est écoulée sa jeunesse, nous disait que pendant son enfance et durant sa vie de séminariste et de prêtre, il avait été témoin de maintes expositions de la châsse de Saint Saintin en temps de calamités. On disait alors couramment : « Les châsses sont sorties, on va avoir de l'eau, ou bien, on va avoir le beau temps ». Et le plus souvent les mêmes effets répondaient à la même confiance. Mais ces prières, expositions et processions se faisaient désormais à l'intérieur de la Cathédrale.

* *
*

Aujourd'hui que nos vignobles ont disparu, on n'invoque plus Saint Saintin « contre les gelées » si nuisibles au raisin.

Mais ne reste-t-il pas d'autres motifs, au moins aussi pressants, de recourir à lui ? Il reste vrai que la protection de Saint Saintin nous est acquise lorsqu'il s'agit des *intempéries des saisons.* Cultivateurs et jardiniers pourraient utilement s'en souvenir.

Pense-t-on assez que Saint Saintin est puissant pour écarter les « *fléaux et dangers publics* » qui sont de toutes les époques, quels que soient les noms qu'on leur donne, et qui sont plus ou moins dépendants des trois calamités classiques, la peste, la famine et la guerre ?

---

1) Dom Lelong, p. 218 et sq.

N'y aurait-il enfin que les motifs d'intérêt temporel qui seraient capables de nous rapprocher de nos Protecteurs célestes ? Saint Saintin n'a rien voulu plus

Image populaire de Saint Saintin, genre Epinal. 42 x 31 cm.

ardemment que le bien spirituel de ses ouailles : Il ne désire rien au ciel d'un plus grand désir que le salut de leurs descendants et leur sanctification : Quelle recommandation est plus capable de l'émouvoir ?

* *
*

La fête du 3e dimanche d'octobre.

La châsse de Saint Saintin sort du Sacraire pour une exposition solennelle qui se fait au grand chœur de la Cathédrale deux fois dans l'année, en la *solennité de Saint Saintin,* le 3e dimanche d'octobre, et le dimanche qui suit la Toussaint, en la fête des *Saintes Reliques.*

La fête de Saint Saintin, fixée par Mgr Desnos, au dernier dimanche de septembre, continua à être célébrée à cette date jusqu'au rétablissement de la liturgie romaine, sous l'épiscopat de Mgr Rossat, en 1862. (1)

L'ordo de 1862 porte un double calendrier : selon le rite verdunois jusqu'à la Trinité et selon le nouveau rite romain à partir de cette date. Désormais la fête de Saint Saintin sera célébrée le 3e dimanche d'octobre. Pourquoi ce changement de date ? Il semble que le retour des séminaires qui devaient assurer chants et cérémonies n'y a pas été étranger (2).

Ce fut Mgr Dubois, au début de ce siècle, qui donna aux fêtes de Saint Saintin la splendeur que nous leur avons connue.

Dès 1902, année qui suivit son intronisation, il associa toute la Province ecclésiastique de Besançon dans la personne de ses Archevêque et Evêques aux solennités de Saint Saintin. Mgr Petit, métropolitain, présidait, entouré de N. N. S. S. Turinaz de Nancy qui chanta la messe, Luçon de Belley, Foucault de Saint-Dié qui fut le panégyriste du Saint.

Il ne déplaira pas aux anciens d'entendre évoquer le souvenir de ces belles fêtes qui réunissaient autour de la châsse de notre Bienheureux Père Saint Saintin les plus hauts dignitaires de l'épiscopat :

1903 : Mgr de Pélacot Evêque de Troyes, en souvenir de Jacques de Troyes, Evêque de Verdun, plus tard Pape Urbain IV — et Mgr Heylen de Namur.

1904 : Mgr Altmayer Archevêque de Synnade, et les Evêques d'Arras et d'Evreux — Mgr de Troyes prononce le discours.

1905 : N. N. S. S. de Meaux, de Luxembourg, de Soissons, de Grenoble, et Mgr Enard Evêque de Cahors, notre compatriote, orateur de la fête.

1906 : Mgr Delalle Evêque de Thugga, Vicaire Apostolique du Natal — Panégyriste : Mgr Turinaz.

Les années suivantes, attristées par les spoliations des biens d'Eglise, les expulsions de l'Evêché et des séminaires, la fête de Saint Saintin n'eut pas son éclat accoutumé. Cependant l'année 1908 réunit autour de la sainte châsse les Evêques de Blois, Troyes et Châlons. En 1911, Mgr de Durfort Evêque de Langres chanta les offices pontificalement ; et, en 1913, Mgr Dubois, devenu Archevêque de Bourges, répondait à l'invitation de Mgr Chollet, son successeur, et présidait la fête de Saint Saintin dont Mgr Tissier, nouvel Evêque de Châlons, prononça le panégyrique.

XX. — *Exil et retour*

Guerre de 1914. Bombardement de 1916, et évacuation de Verdun : En février 1916, un obus de gros calibre brise la voûte du transept au-dessus du sacraire aux Reliques. Notre trésor eût pu être anéanti à jamais : Dieu ne le voulut pas. Les châsses, tout environnées des moellons détachés de la voûte furent sauvées par les soins de M. le Chanoine Basinet, aumônier de la Place, de M. Schleiter, futur maire-reconstructeur, de M. l'Abbé Mouton, futur curé de Saint-Amant de

1) Cf. *ordos* verdunois de 1862.

2) C'est aussi à partir de 1862 que la « *Mémoire des Miracles* » de Notre-Dame, au 20 octobre, devient la « *Fête des Prodiges* ».

Glorieux, et d'un prêtre de Nancy actuellement curé de Longlaville, M. l'Abbé Michel, de qui nous tenons ces renseignements (1).

Une après-midi du début de mars 1916, les quatre sauveteurs dégagent, au prix de combien d'efforts, les châsses de Saint Saintin et des Saints Evêques qu'ils descendent dans la crypte voisine de Saint-Augustin. Bientôt un camion militaire les emmenait à Bar-le-Duc où elles demeurèrent à l'église Notre-Dame jusqu'en 1923. La châsse de Saint Saintin devait être rendue à la Cathédrale à l'occasion du grand synode diocésain de 1923 : Son retour fut triomphal.

Le lundi 9 avril, avant le départ à Notre-Dame de Bar, une cérémonie d'adieux réunit plus de 500 fidèles qui vinrent baiser les précieuses reliques.

Puis une auto fleurie emporta la sainte châsse par la « voie sacrée ». Suivaient. Monseigneur Ginisty et plusieurs membres du clergé de Bar, dans deux autres automobiles. Deux arrêts étaient prévus en cours de route, l'un à Chaumont-sur-Aire où la châsse fut déposée sur un autel dressé devant la statue du grand Evêque Nicolas Psaume, et à Souilly, où une brillante procession reçut les reliques saintes et les accompagna jusqu'à l'église.

Arrivée à Verdun vers 17 heures 30, la sainte châsse fut reçue sur la Roche par le clergé de la ville et une foule pressée, et de là portée en procession à la chapelle du couvent de Saint-Joseph où elle devait rester exposée au milieu du synode qui s'y tint les jours suivants.

La cérémonie de clôture du synode, le jeudi 12 mars, eut lieu à la cathédrale. Plus d'une centaine de prêtres et une foule nombreuse escortaient le Reliquaire (2). De la chapelle de Saint-Joseph, la procession descendit la rue des Prêtres, et par la rue de la Belle-Vierge et le Parvis pénétra dans la Cathédrale où un trône dressé à l'entrée du chœur attendait l'arrivée de la châsse du saint Pontife. Elle devait demeurer au Vieux-chœur de la Cathédrale jusqu'en novembre 1936.

Le 10 novembre, de leur Sacraire restauré, Saint Saintin et les saints Evêques verdunois s'associaient à l'inoubliable Dédicace de l'Autel-Majeur de Notre-Dame

XXI. — Notre-Dame de Verdun et Saint Saintin

Depuis lors, la fête du 3e dimanche d'octobre voit grandir, d'année en année, sa popularité. La fête des *Prodiges de Notre-Dame de Verdun*, le 20 octobre, qui a recouvré depuis la guerre son antique solennité, bien loin d'éclipser la pensée de St Saintin et de nuire à son culte, le fait participer aux hommages des pieux serviteurs et des pèlerins de Notre-Dame.

Aussi bien, Saint Saintin ne fut-il pas le Précurseur de Notre-Dame à Verdun et son premier panégyriste ?

La vieille tradition de Saint-Vanne ne réunissait-elle pas Saint Saintin et Notre-Dame dans le même culte, quand elle nous faisait admirer leurs deux effigies de vermeil sur la même châsse de Mathieu-de-Dammarie ; quand surtout elle nous les montrait trônant sur le même autel où se célébrait la messe quotidienne de Notre-Dame ?

Saint Saintin et Notre-Dame ne devaient jamais être séparés dans la dévotion des fidèles : La piété populaire le comprend bien ainsi quand elle chante à Notre-Dame :

---

1) Voix de Notre-Dame de Verdun, année 1938, p. 237.
2) Sem. Rel. de Verdun, année 1923, p. 64.

Verdun t'aime et prie
Depuis Saint Saintin
. . . . . .
L'Apôtre en son zèle
Prêchant nos aïeux
Leur dit : « Qu'elle est belle
La Reine des cieux ! »
Dès lors ses paroles
Deviennent de feu ;
Aux vaines idoles
Verdun dit adieu.

*
* *

Le 3e dimanche d'octobre est habituellement comme *enchâssé* dans la Neuvaine préparatoire à la fête des Prodiges de Notre-Dame de Verdun.

Dès la veille, les Reliques de Saint Saintin sont exposées dans le grand chœur sur un brancard fleuri. Plusieurs fois, au cours des cérémonies du lendemain, elles recevront les honneurs de l'encensement.

A l'issue des offices, une relique de Saint Saintin, enfermée dans le pied d'une statuette-reliquaire, est présentée à la vénération des fidèles. Cette statuette de bronze argenté est l'œuvre du Maître Bouchard, de l'Institut de France, si sympathiquement connu à Verdun depuis qu'il s'est intéressé au culte de Notre-Dame et lui a rendu sa *statue !*

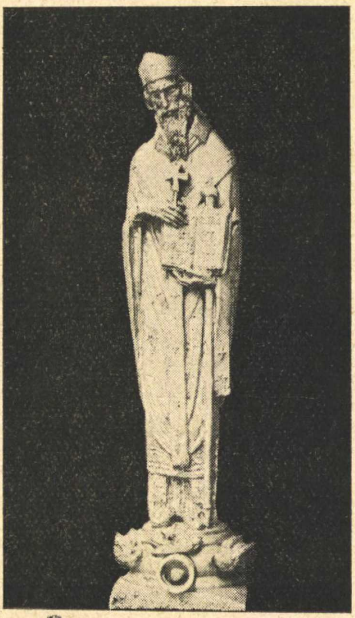

STATUETTE-RELIQUAIRE
Œuvre du Maître H. BOUCHARD

Selon la tradition, le panégyrique de Saint Saintin est prononcé aux Vêpres par un prédicateur extraordinaire. Ensuite la châsse, portée par quatre clercs, traverse les rangs des fidèles au chant de la prose du XIIIe siècle *Lætabundus* : elle réintègre la chapelle du Sacraire où, de son armoire de bronze et de cristal, elle pourra encore recevoir les hommages que la piété chrétienne, au cours de l'année, traduira par l'offrande d'un cierge, d'une fleur, d'une prière.

Deux ou trois semaines plus tard, le dimanche qui suit la Toussaint, la même cérémonie se renouvellera à l'occasion de la fête des Saintes Reliques. Mais à Saint Saintin seront associés tous les Saints dont la Cathédrale de Verdun se glorifie de posséder les précieux restes.

*
* *

Depuis la refonte du Propre diocésain en 1921, le calendrier verdunois a recouvré l'antique fête du 22 septembre, *dies natalis* (anniversaire de la mort) de Saint Saintin, qui se célèbre sous le rite *Double de IIe classe* et qui a donc priorité sur le dimanche quand tous les 6 ou 7 ans elle est en concurrence avec lui, sans préjudice d'ailleurs de la *Solennité* d'octobre.

Notre calendrier s'est enrichi en outre, à la date du 5 juillet, de la fête (rite double-majeur) de la « *Translation de Saint Saintin* » dont nous savons l'objet (Meaux-Verdun 1032) et qui est comme notre « *Saint Saintin d'Eté* ».

Pour ne pas jouir de la popularité de celle du 3e dimanche d'octobre, ces deux fêtes ont connu dès leur institution la faveur des pieux fidèles. Ces jours-là, des messes sont célébrées, et des cierges brûlent devant la châsse fleurie.

* *
*

Nous aimerons donc associer dans notre piété, selon l'ancienne tradition Saint Saintin et Notre-Dame, le Serviteur et la Reine : La croix que portent sur le camail les Chanoines de Notre-Dame, marquée d'un côté à l'effigie de Notre-Dame, de l'autre à celle de Saint Saintin, est l'heureuse expression de cette pensée.

Et, toujours dans le même ordre d'idées, comment ne pas rappeler la place d'honneur que le Maître Henri Ghéon, restaurateur du théâtre chrétien, et *chantre de Notre-Dame de Verdun* a donné à notre Bienheureux Père dans le « **Mystère des Prodiges de Notre-Dame de Verdun** » qu'il a fait jouer en 1937 avec tant de succès dans la Cour d'honneur de l'Evêché de Verdun ?.

On aura relu avec plaisir les quelques passages ayant trait à Saint Saintin, que nous avons cités dans la 1re partie de cette brochure.

XXII. — Pour la Gloire de Saint Saintin

Nous déplorions plus haut une sorte de *désaffection* du peuple à l'égard des *saints Patrons des lieux*, et de leurs reliques... Le peuple *ne sait plus :* Comment lui demander d'aimer et d'honorer ceux dont il ne connait ni la vie ni l'œuvre ? Commençons par l'instruire, nous verrons bientôt refleurir sa dévotion. La présente « Vie de Saint Saintin » que nous voudrions voir entre toutes les mains, n'a pas d'autre but que d'essayer de remédier à une profonde ignorance...

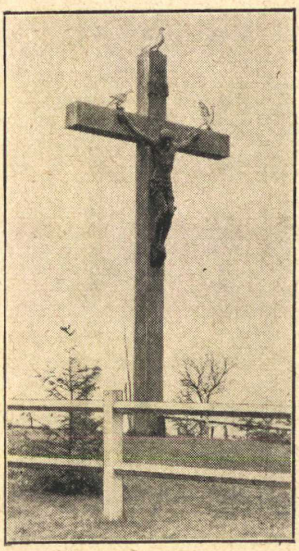

LA CROIX DE SAINT SAINTIN
(Côte Saint-Barthélemy)

Nos chrétiennes traditions verdunoises sont tombées dans l'oubli, ou se sont grandement estompées dans la mémoire des fidèles, au grand détriment des âmes, certes, et aussi de l'honneur de notre Eglise et de notre Cité : La renaissance de Verdun, de sa cathédrale et du Pèlerinage de Notre-Dame devait avoir pour corollaire un renouveau du culte de Saint Saintin et de nos autres *Pères dans la Foi.*

Saluons ce renouveau ; Déjà la nouvelle paroisse Saint-Amant récemment détachée de la Cathédrale, mais qui reste sa filiale, a fait revivre la tradition des « trois colombes » en élevant une croix monumentale — et bientôt une statue à l'emplacement présumé où Saint Saintin s'agenouilla pour la première fois sur le sol de Verdun. Et près de l'ancien ermitage, chaque année, le dimanche d'août qui suit la Saint-Barthélemy, quelques centaines de Verdunois se réunissent au pied de cette croix pour chanter leur action de grâce à Dieu et à Saint Saintin.

*
* *

Cet renouveau sera fécond : Il nous reste à l'accentuer en poursuivant l'œuvre commencée, La brochure « *les Saints de Verdun ou la Couronne de Notre-Dame* » parue il y a 8 ans, est entrée dans beaucoup de foyers verdunois. Des médailles, images, prières à Saint Saintin sont répandues à profusion. De jolies statuettes le représentant avec ses 3 colombes ornent déjà à cette heure nombre de cheminées. De grandes images en couleur, genre d'Epinal, des dépliants, des pochettes racontent agréablement aux petits enfants la vie de Saint Saintin. Bientôt une petite brochure faite surtout d'images à colorier, avec un abrégé de son histoire, les aidera à le mieux connaître. Un jeu de découpage et de contructions leur permettra de s'instruire en se récréant. Et si Dieu veut, ce n'est que le début d'une série d'initiatives dont le but est de rendre à Notre-Dame, à Saintin et à nos Saints Patrons la place d'honneur qu'ils n'auraient jamais dû perdre dans l'esprit et le cœur des fidèles.

STATUETTE POPULAIRE DE SAINT SAINTIN

*
* *

Rappelons en terminant ce chapitre que quatre églises du diocèse de Verdun honorent Saint Saintin comme leur titulaire et patron des paroisses : Marre, Tilly, Vaux-les-Palameix. et Mogeville. Une quarantaine d'églises de la Meuse possèdent quelques parcelles de ses reliques.

XXIII. — Le Culte de Saint Saintin à Meaux

Frères en Saint Saintin.

Enfants du *même Père dans la Foi,* Verdunois et Meldois se reconnaissent un lien de « fraternité » spirituelle en Saint Saintin.

La Cathédrale de Verdun qui est un de ces « carrefours » où se rencontrent des prêtres de tous les diocèses de France et du monde, reçoit souvent des prêtres de Meaux qui demandent à y célébrer : Elle a toujours la délicatesse de leur offrir l'autel des Reliques de Saint Saintin.

Nous nous souvenons qu'en 1622, l'Evêque de Meaux, Jean de Vieupont, sollicita et obtint de l'Evêque de Verdun des Reliques pour sa cathédrale et pour l'abbaye de Saint-Faron.

Cette démarche semble indiquer que le souvenir de Saint Saintin était encore bien vivant à Meaux au XVIIe siècle. D'ailleurs une église collégiale et à la fois paroissiale sous le titre de Saint-Saintin, qui s'élevait sur l'emplacement du tombeau du Saint et qui subsista jusqu'à la Révolution, aurait sauvé de l'oubli le nom du 1er apôtre de Meaux.

Une relation (1) écrite, croit-on, par un chanoine du Chapître de Saint-Saintin de Meaux, en 1788, reconnait cependant que « *Saint Saintin n'était plus guère connu alors que par son nom et par celui de la collégiale qui est la seule église qui l'ait pour Patron* ».

Le Chapître entreprend de restaurer son culte. Il fait composer un office propre de Saint Saintin « *qui servit pour la première fois à la fête de 1786, et l'année d'ensuite on le fit traduire et imprimer pour la satisfaction des paroissiens* ».

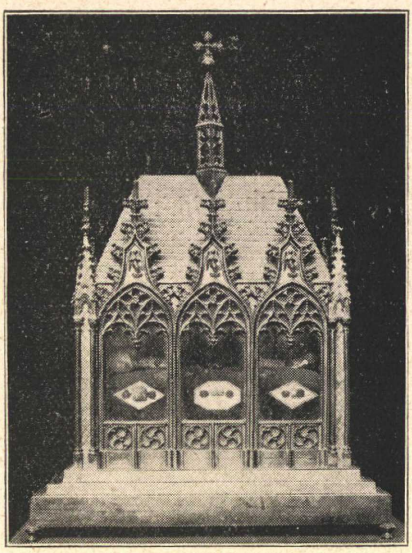

RELIQUAIRE DE SAINT SAINTIN A MEAUX

« *Il ne manquait plus au chapitre que d'enrichir son église de quelques reliques du saint. Les chanoines l'avaient tant à cœur, qu'ils résolurent de faire tout ce qui dépendait d'eux pour y réussir* ».

« *En conséquence, ils écrivirent à l'Evêque de Verdun, au Chapître de la cathédrale et au Prieur de Saint-Vanne. Mais il s'y trouva des difficultés insurmontables* ».

Mgr l'Evêque répondit lui-même qu'il y aurait de trop grands inconvénients à ouvrir la châsse au vu et au su des habitants de Verdun, puisqu'il faudrait l'ordonner et qu'attachés comme ils l'étaient aux précieuses dépouilles du Saint Evêque, il les connaissait de caractère à ne pas le souffrir, même à l'empêcher directement, ce qu'il ne convenait pas de risquer ».

« *La seule consolation qu'il donna fut de confirmer qu'en 1622, il en avait été envoyé, (à M. Jean de Vieupont), et que la Relique était assez considérable pour pouvoir en détacher de quoi satisfaire MM. de la Collégiale* ».

Le Chapître de Saint-Saintin s'adressa donc à M. de Polignac, alors Evêque de Meaux, qui consentit, d'accord avec le Chapître de la cathédrale, à partager la dite relique avec Messieurs de la Collégiale.

L'ouverture du Reliquaire de la cathédrale eut lieu le 6 octobre 1787. Elle permit de retrouver avec la relique « *enveloppée dans un morceau de satin blanc* » l'authentique de 1622.

Une « *portion de 4 pouces de long* » en fut détachée, puis enfermée dans un reliquaire d'argent que le Chapître de Saint-Saintin avait fait préparer.

La translation de la cathédrale Saint-Etienne à l'église Saint-Saintin eut lieu le lendemain 7 octobre après vêpres, « *au milieu d'une multitude prodigieuse de personnes* ». Le sermon qui devait être donné à Saint-Saintin ne put avoir lieu « *dans l'impossibilité où l'on était de se faire entendre jusqu'à l'extrémité de l'auditoire.* Le même concours de peuple dura tout le temps que la

---

1) Cette relation est citée *in extenso* dans une brochure « *Translation des Reliques de Saint Saintin à Verdun et à Meaux* » publiée en 1916 par M. Emile Le Renard, curé-doyen de Dommartin-en-Goele (S. et M.) et aujourd'hui chanoine titulaire de Meaux. Nous remercions cordialement M. le Chanoine Le Renard de son intéressante brochure et de sa documentation sur l'état actuel de la dévotion à Saint Saintin au diocèse de Meaux.

châsse resta exposée, c'est-à-dire jusqu'au 18 octobre, dernier jour de l'octave de Saint Saintin.

*
* *

C'était en 1787. Deux ans plus tard, éclatait la Révolution. Le Chapître de Saint-Saintin fut supprimé, la Collégiale démolie. Il n'en reste que le souvenir.

On croit que la relique donnée au Chapître de Saint-Saintin en 1787 est au nombre des reliques sans désignation qui ont été confondues à l'époque de la Révolution et qui sont conservées à la cathédrale de Meaux.

Quant à la Relique qui a fait l'objet de la translation de 1622, elle est conservée dans le trésor de la cathédrale, en un reliquaire (p. 49) en cuivre verni, de forme gothique, et garni de cristal sur ses quatre faces. Ce reliquaire est exposé chaque année le jour et durant l'octave de l'Ascension (1).

Le diocèse de Meaux célèbre aujourd'hui la fête de Saint Saintin le 22 septembre, sous le rite double. L'office est du commun d'un Confesseur Pontife, avec les leçons historiques propres au 2e nocturne. La messe (Statuit) a de propres l'oraison, la secrète et la postcommunion. Meaux n'a pas comme Verdun de « Solennité » populaire de Saint Saintin.

Par contre, il nous est intéressant de remarquer au calendrier de Meaux la fête de Saint Antonin Evêque, à la date du 5 octobre.

Le disciple de Saint Saintin, dit la leçon historique de son office (la 4e), lui succéda sur le Siège de Meaux. Ses reliques furent en grand honneur à la cathédrale de Meaux jusqu'au 16e siècle, époque où les calvinistes les brûlèrent avec les autres reliques de la cathédrale.

XXIV. — A Chartres et à Séez

Il nous plairait de voir les diocèses de Verdun et de Chartres unis dans le culte de Saint Saintin, le lointain Apôtre de nos deux provinces, comme ils le sont dans l'amour de la Vierge, ici *Théotokos*, là *Paritura*.

Notre historien Roussel (2) nous apprend bien que Saint Saintin était célébré dans la liturgie chartraine le 11 octobre, comme à Verdun et à Meaux, qu'il a lu de ses yeux les leçons et l'oraison de sa fête dans un ancien bréviaire de Chartres, au prieuré de Marmoutiers.

Mais M. le Chanoine Delaporte, le savant archiviste de Chartres, nous donne à ce sujet quelques précisions qui réduisent singulièrement la place qu'occupa jadis Saint Saintin (ou Santin ou Sanctin,) dans la liturgie chartraine.

Dans les plus anciens documents (X-XIIIe siècle), aucune mention n'est faite de Saint Saintin, non plus que dans les livres imprimés de 1482 à nos jours Cependant dans les manuscrits liturgiques (XIIIe, XIVe et XVe S.) de Chartres (3) on remarque *dans le calendrier*, à la date du 11 octobre, la mention ajoutée postérieurement de *Saint Saintin Evêque et Confesseur :* Ce qui semble indiquer que le

1) Lettre de M. le Chanoine Le Renard.
2) Histoire de Verdun I. 25.
3) MS. 527, 588, 338, 513, 563, 584

culte de Saint Saintin aurait été introduit assez tard (XVe siècle) dans la liturgie de Chartres et sans doute par une initiative privée. Telles sont les conclusions de M. le Chanoine Delaporte.

*
* *

Saint Saintin avait jadis *autel et chapellenie* dans la cathédrale de Chartres. On sait que cet autel était primitivement fondé de 15 livres, à charge de trois messes par semaine. Mais le nom du fondateur et la date de fondation n'ont pas été conservés : Il existait déjà du temps de Martin V (élu en 1417), étant mentionné dans une bulle de ce pape (1).

Cet autel était appuyé à un pilier du déambulatoire, du côté sud. Il fut démoli en 1661, époque où furent supprimés tous les autels adossés aux colonnes et qui encombraient la cathédrale. Mais la chapellenie subsista, transférée à un autre autel (2). Le pouillé du XVIIIe siècle le mentionne encore et nous apprend que cette chapelle était affectée aux *heuriers*, ecclésiastiques du bas chœur, non chanoines, et auxquels certaines chapellenies étaient réservées.

*
* *

Le diocèse de Chartres possédait en outre, à Chuisnes, un pèlerinage à Saint Saintin, dépendant du prieuré de Marmoutiers, et qui était encore fréquenté à la fin du XVIIe siècle

Dans les *Visites des archidiaconés*, on note en 1667, que « des messes sont demandées à Chuisnes pour les pèlerins qui viennent en pèlerinage à Saint Sanctin et Saint Eutrope » ; et en 1686, que « la chapelle de Saint Sanctin au dit village est en assez bon état ». « Cette église de Saint Sanctin était fort belle » écrit Lefebvre dans son *Dictionnaire des communes et hameaux*.

Désaffectée à la Révolution, cette église qui pouvait dater du commencement du XVIe siècle (3) fut démolie en 1852, ses matériaux servirent à la construction de la chapelle du petit séminaire Saint-Chéron à Chartres (4). A la place, on éleva une minuscule chapelle pour abriter la statue de Saint Saintin. Cette statue en bois peint le représente en Evêque crossé et mitré et tenant un livre ouvert, avec cette particularité qu'il a le dos très voûté.

Les Anciens de Chuisnes regrettent que cette chapelle ait été démolie après guerre. Elle fut remplacée par le monument aux morts de la paroisse.

L'ancienne statue fut transportée à l'église paroissiale et placée sur un autel en bois sculpté offert par M. le Chanoine Gastambide, curé d'Issy-les-Moulineaux qui a envers « Saint Sanctin » une particulière dévotion.

L'ancien pèlerinage à Saint Saintin n'existe plus, mais on vient encore à Chuisnes le prier pour les maladies de la peau et en particulier pour la gale.

Il existait aussi à Chuisnes autrefois une « fontaine de Saint Sanctin ».

---

1) Lettre de M. le Chanoine Delaporte, archiviste de Chartres.
2) Sablon : Histoire de l'auguste et vénérable Eglise de Chartres 1735 - (ch. v. des autels).
3) Lettre de M. le Chanoine Delaporte.
4) M. l'Abbé Tavache, curé d'Oysonville, ancien curé de Chuisnes.

*
* *

A Séez

La liturgie sagienne faisait jadis mémoire de Saint Saintin (ou Santin) le 11 octobre, comme évêque et prédicateur de la foi aux « prémices » du peuple de Séez (1).

Une petite ville du diocèse de Séez, Bellème, possède un souvenir de Saint Saintin : « Le plus ancien édifice consacré à Dieu dans la ville de Bellème est sans contredit la chapelle de Saint Santin. Yves I, seigneur de Bellème (+ vers 997) et son épouse Godelvilde en furent les fondateurs dans les dernières années du Xe siècle. Ils la firent bâtir dans l'enceinte du château primitif. Maintenant, il y a deux autels, l'un dédié à Saint Laurent et l'autre à Saint Santin » (2).

Cette chapelle qui en réalité devrait s'appeler *Notre-Dame du Vieux-Château* existe encore. Vendue à la Révolution, elle avait été convertie en grange ; mais elle fut peu de temps après rendue à sa première destination (3).

Dans quelle mesure le culte de Saint Saintin s'est-il continué à Bellème ? Nous n'avons pu obtenir de renseignements précis à ce sujet.

Une autre paroisse du diocèse de Séez qui appartenait avant la Révolution au diocèse d'Evreux, Saint Martin d'Ecubley est couramment appelée *Saint Santin* par les habitants du pays, bien que le titulaire de l'église soit Saint Martin.

---

1) *Deus qui populi credentis* primitiis, *beatum Sanctinum antistitem præesse, ac verbo simul et exemplo prodesse voluisti* (*missel de Séez*).

2) Fret « Antiquités et chroniques percheronnes » 1840.

3) Lettre de M. le Chanoine Langlais, secrétaire à l'Evêché de Séez.

EPILOGUE

Sicut odor agri pleni

Comme le parfum du champ plein

LES Patriarches des Temps bibliques s'arrêtaient en passant près du champ qu'avaient arrosé leurs sueurs. Et ils respiraient à pleins poumons, avec joie et fierté, le parfum du champ plein *que le Seigneur avait béni.*

Au cours de ses dernières visites pastorales, avant de s'en aller mourir à Meaux, Notre Bienheureux Père dut, lui aussi, respirer, « humer » cet « odor agri pleni » *et s'en pénétrer tout !*

Il avait semé, et le Seigneur avait fécondé son labeur. Il avait conscience d'avoir préparé au Maître du champ une belle moisson ; il en éprouvait un sentiment de joie mêlée d'une légitime fierté.

EXCELLENCE,

Ce même parfum remplit votre âme à l'heure de votre Jubilé de 25 années d'épiscopat.

Vous fûtes le Semeur *de l'Evangile. A pleines mains vous confiâtes la moisson future aux sillons. Le champ bien labouré était devenu fécond. Le Seigneur l'avait béni ! Vous avez vu le grain lever et grandir : avec joie et fierte, vous le voyez mûrir.*

Puissiez-vous à la façon des Anciens Patriarches et à l'exemple de Saint Saintin jouir parmi nous longtemps, très longtemps encore, ad multos annos, *du « parfum du champ plein ».*

Et qu'un jour, Semeur devenu à votre tour Moissonneur, avec le Maître de la Moisson, sous le regard de notre Mère Marie *et de* notre Père Saint Saintin, *vous puissiez — entouré de vos fils — jouir de la récompense « magna nimis » infiniment grande et belle, promise par le Maître à ceux qui auront travaillé à* **sa Moisson !**

TABLE DES MATIÈRES

Notre Bienheureux Père Saint Saintin

Pages

INTRODUCTION 4

1re Partie — **SA VIE, SON ŒUVRE**

Chap. I — Verdun, ville païenne 6
II — Le futur missionnaire 8
III — Vers le Pays des Claves 11
IV — St Saintin à Verdun 14
V — Labor et dolor 16
VI — Ad limina 18
VII — Pasteur vigilant 20
VIII — Crépuscule 21

2e Partie — **SES RELIQUES**

IX — La grande Translation 24
X — A l'abbaye de Saint-Vanne 25
XI — Un pélerinage à St Saintin 26
XII — La Sainte Châsse de N. B. Père 29
XIII — A la Cathédrale Notre-Dame 31
XIV — Le Reliquaire de la " Trinité " 34

3e Partie — **SON CULTE**

XV — Le culte de St Saintin autrefois 37
XVI — En temps de Calamités 39
XVII — Le Cérémonial des Processions de St Saintin 41
XVIII — La Procession du 15 août 1712 43
XIX — Le Culte de St Saintin de nos jours 44
XX — Exil et retour 46
XXI — N.-D. de Verdun et St Saintin 47
XXII — Pour la Gloire de St Saintin 49
XXIII — Le Culte de St Saintin à Meaux 50
XXIV — A Chartres et à Séez 52

EPILOGUE 55

IMPRIMERIE
MARTIN - COLARDELLE
VERDUN

Sanctinus plantavit

Maria rigavit

Deus incrementum dedit